Le Nº 2 Fr. Nº 269 6 février 1982 treizième année

la brèche

organe bimensuel du
Parti Socialiste Ouvrier (PSO)
section suisse de la IVe Internationale

éditorial

CE N'EST QU'UN DÉBUT

Après les grandes manifestations du 5 décembre et du 23 janvier, le mouvement anti-guerre a fait la preuve de sa vitalité, mais aussi de sa diversité. Les Marches de Pâques, dont la tradition remonte au mouvement anti-atomique des années 60, seront sa prochaine échéance.

Le contenu que prendront ces manifestations dépendra à la fois de la diversité des préoccupations qui s'y exprimeront, ce qui implique la participation d'un large éventail de personnes et d'organisations et de l'orientation générale qui leur sera donnée.

Cette orientation doit répondre, à notre avis, aux principaux axes de l'offensive de remilitarisation de la bourgeoisie. A l'échelle européenne, il est clair que la double décision de l'OTAN – prévoyant le stationnement des missiles Pershing II et Cruise sur sol européen ainsi que l'augmentation annuelle de 3 o/o des dépenses militaires en termes réels – résume bien l'essentiel de ces axes. Le refus de cette décision, combiné avec l'exigence d'une Europe dénucléarisée de la Pologne au Portugal, continuera d'être ainsi le point de focalisation du mouvement anti-guerre européen.

En Suisse, l'offensive de remilitarisation s'est traduite, malgré la non-appartenance formelle de la Suisse à l'OTAN, par une croissance générale des dépenses militaires, en particulier des dépenses pour de nouveaux systèmes d'armements. C'est dire que la bourgeoisie suisse, avec un appui assez constant du Parti socialiste suisse (PSS), a décidé de suivre l'OTAN, quoi qu'il en coûte dans d'autres domaines, en particulier ceux des assurances sociales, de l'enseignement, de la recherche et de la culture. Cet alignement sur l'OTAN sera d'ailleurs l'un des thèmes du contentieux politique de la prochaine période, compte tenu de la part croissante prise par les armements de l'OTAN dans les acquisitions de l'armée suisse. Le refus des dépenses militaires, la contestation de l'intégration progressive de la Suisse dans l'OTAN sont, sans aucun doute, les thèmes qui permettront de répondre, avec le plus d'efficacité politique à la bourgeoisie, en particulier dans les rangs du mouvement ouvrier, touché par la politique d'austérité.

Dans ce cadre, l'initiative socialiste pour l'introduction du référendum en matière de crédits militaires nous semble être – malgré la ligne d'appui à la Défense nationale avancée par le PSS – un instrument de riposte adéquat. Nous nous proposons donc de développer le soutien à cette initiative dans le mouvement pour la paix, sur la base toutefois de notre orientation anti-militariste.

Il ne fait pas de doute que l'évolution de la situation internationale continuera à peser lourdement sur le mouvement pacifiste et anti-guerre. C'est pourquoi, nous serons présents dans toutes les mobilisations avec notre programme pour la paix et contre le militarisme, pour la solidarité avec Solidarność, le soutien inconditionnel à la révolution en Amérique centrale, le combat pour les libertés démocratiques et la liberté d'activité des travailleurs, des jeunes et des opprimés, que ce soit à l'Ouest, à l'Est ou dans le Tiers Monde.

J. Schneider / F. Osterwalder

CONJONCTURE, LICENCIEMENTS :

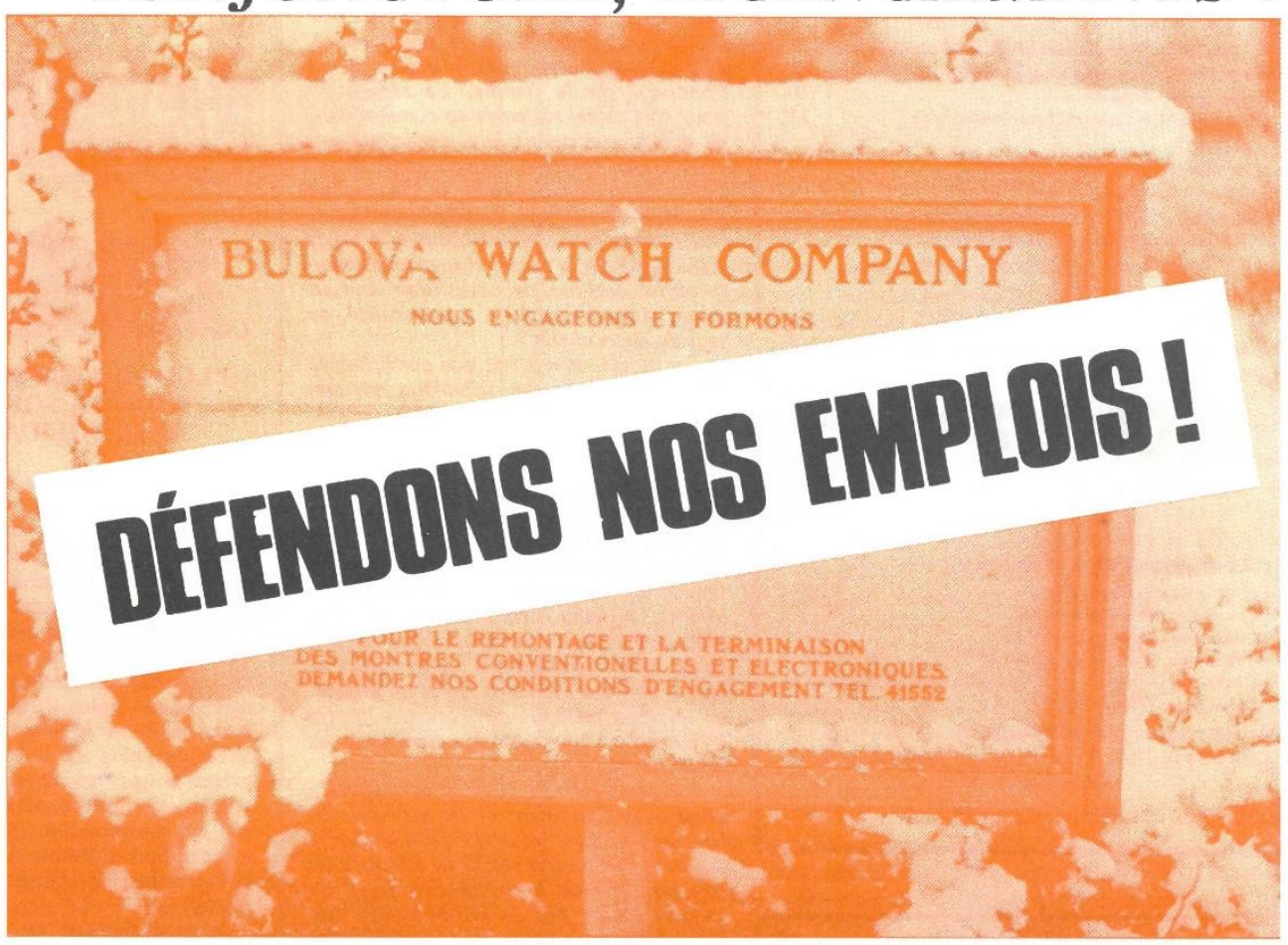

POLOGNE :

RÉSISTE

sommaire

EDITORIAL
Mouvement pour la paix : ce n'est qu'un début 1

POLITIQUE
Défense nationale ou antimilitarisme 3
La remilitarisation helvétique 3
Code pénal : le référendum a abouti 5
Elections fribourgeoises : le PSO dans la course 8
Votations genevoises :
— le patronat contre la sécurité sociale 8
— supprimer le samedi scolaire ? 8

SOCIAL
Bulova : entretien avec Paul Sautebin 4
Fonction publique : le syndicat, un tigre de papier ? 5

FEMMES
Signez et faites signer le Manifeste pour le droit à l'avortement 8

DOSSIER
Que nous réserve l'économie capitaliste 6
Chômeurs et offres d'emploi ne se contrebalancent pas 7
Pour le Conseil fédéral : laisser faire, laisser aller 7

INTERNATIONAL
Le "show" anticommuniste de Reagan : un bide complet 9
FRANCE : le changement en marche arrière 9
POLOGNE : entretien avec Zbigniew Bujak 10
Notes de la solidarité 10
GUATEMALA : une dictature aux abois 11

HISTOIRE
A la mémoire de Leopold Trepper 11

L'ÉVÉNEMENT
Rencontre Haig-Gromyko : des négociations utiles 12
15 000 manifestants pour le désarmement 12

abonnez-vous

Abonnements à la Brèche :

6 mois, enveloppe ouverte . . . . . fr. 22,50
une année, enveloppe ouverte . . . . . fr. 45.—
une année, enveloppe fermée . . . . . fr. 55.—
une année, étranger (Europe) . . . . . fr. 80.—
Outre-mer . . . . prendre contact avec nous
abonnement de soutien . . . . . fr. 100.—

Pour toute correspondance : La Brèche, Rue de la Tour 8 bis, 1004 Lausanne
CCP 10 - 25 669

Ed. resp. C.A. Udry — Imprimerie Cedips, Lausanne

SI NOS ACTIVITES ET NOTRE POLITIQUE VOUS INTERESSENT :

prenez contact

PARTI SOCIALISTE OUVRIER
Section suisse de la IVe Internationale
Adresses des sections romandes et tessinoise

case postale 13, 2 500 Bienne 4 (032) 22 95 47
case postale 829, 2 301 La Chaux-de-Fonds
case postale 59, 2 800 Delémont 1
case postale 28, 1 700 Fribourg 6
case postale 858, 1 211 Genève 3 (022) 20 68 02
case postale 592, 1 000 Lausanne 17 (021) 23 05 91
case postale 32, 2 000 Neuchâtel 2 (038) 24 25 23
casella postale 225, 6 901 Lugano

NOTES... NOTES... NOTES... NOTES... NOTES... NOT

SEXISME :

LA JUSTICE FAIT CORPS AVEC L'ARMÉE

Sexisme et armée font décidément très bon ménage, avec la bénédiction de la justice militaire et, depuis le 14 janvier dernier, de la justice civile. La IIe Chambre civile de la Cour d'appel du canton de Berne a en effet rejeté la demande en paiement de dommages-intérêts de l'OFRA dans l'"affaire des cibles". La dénonciation publique par l'OFRA des fameux exercices de tir d'officiers sur une cible présentant la photographie du corps nu d'une femme avait tout d'abord provoqué une enquête pénale militaire qui s'était soldée par un non-lieu pour le commandant de compagnie responsable...

Suite à ce non-lieu, l'OFRA intenta une action civile, en se fondant sur une violation des droits de la personnalité, plus particulièrement de la dignité et de l'honneur de la femme. La réparation pour tort moral réclamée au commandant de compagnie devait être versée à l'association des femmes pour la paix. En se prononçant négativement sur la qualité pour agir de l'OFRA, la cour a pu rejeter la demande, sans devoir examiner le fonds de la question, à savoir si une telle manifestation anti-femme constituait une atteinte aux droits de la personnalité, au sens du droit civil.

Le jugement n'a fait que confirmer la pratique actuelle des tribunaux qui empêchent des organisations comme l'OFRA, associations dites à but idéal (par opposition aux associations à but économique), d'agir en justice pour défendre les intérêts dits non matériels de leurs membres. Un changement de jurisprudence en la matière aurait permis à des associations féministes ou autres de représenter les intérêts de leurs membres en justice. Or, d'un point de vue financier et propagandiste, des organisations sont mieux à même que des individus isolés de supporter les vicissitudes d'une procédure, quitte à dénoncer le caractère bourgeois et sexiste de la justice.

Le jugement de la cour bernoise n'a donc rien d'étonnant et ne doit pas décourager celles et ceux qui combattent le sexisme, parce qu'il réduit la femme à un être inférieur ou à un vulgaire objet. Ce combat passe par la dénonciation des discriminations dont sont victimes les femmes dans tous les secteurs de la vie sociale et ne peut être séparé de la lutte générale pour l'égalité des droits entre hommes et femmes.

●

LE CONSEIL D'ÉTAT VAUDOIS CONTRE SOLIDARNOŚĆ

Afin d'exprimer concrètement la solidarité avec Solidarność des employé(e)s du CHUV (Centre hospitalier et universitaire vaudois), le groupe VPOD de l'hôpital décida de faire une collecte dans l'établissement. La direction du CHUV s'y opposa, se référant à une décision antérieure du Conseil d'Etat interdisant toute collecte dans l'administration. Motif : les collectes occasionnent une perte considérable de temps ! Et l'on ne fera pas d'exception pour la Pologne, car selon le secrétariat général du Département de l'Intérieur *"si l'on commence, on n'en finira plus"*.

Protestant vigoureusement contre cette mesure, la section vaudoise du PSO, dans un communiqué largement repris par la presse, *"exige du Conseil d'Etat qu'il revienne sur cette interdiction qui met en évidence l'ambiguïté des déclarations verbales des autorités en soutien au syndicat indépendant en Pologne, alors que celles-ci entravent ici l'activité syndicale en faveur de Solidarność"*.

Suggérons aux employé(e)s du CHUV et au groupe syndical VPOD — qui n'ont, semble-t-il, nullement été paralysés de frayeur par le diktat des autorités — de récolter aussi quelques boîtes de stimulants vitaminés pour ces "Messieurs du Château" : ça leur permettra peut-être de trouver une argumentation un peu moins bovine la prochaine fois qu'ils voudront empêcher l'exercice de droits syndicaux.

●

Université de Lausanne :

PLUS DE 1 600 SIGNATURES POUR LA SOLIDARITÉ AVEC SOLIDARNOŚĆ !

A l'initiative du Comité Uni-Brèche (CUB), une semaine de solidarité avec Solidarność s'est déroulée du 17 au 22 janvier à l'Université de Lausanne. Dans ce cadre, une pétition demandant aux autorités universitaires de procéder au jumelage de l'Université de Lausanne avec l'Ecole polytechnique de Wroclaw et d'y envoyer une délégation de professeurs et d'étudiants pour s'informer des conditions de vie et de détention des étudiants a récolté plus de 1 600 signatures. En même temps, près d'un millier de francs a été collecté et versé au Groupe syndical de coordination "Solidarność". Le meeting qui clôturait cette semaine a vu la participation d'une centaine d'étudiants.

Voir également en page 10 d'autres nouvelles de la solidarité avec Solidarność.

Les chars de Jaruzelski enfonçant les portes du chantier naval "Lénine" à Gdansk.

VIENT DE PARAITRE :

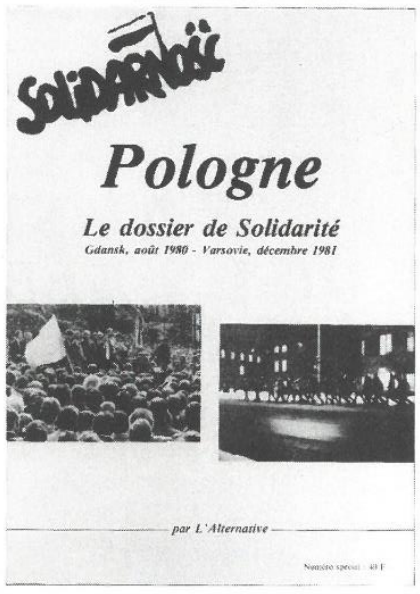

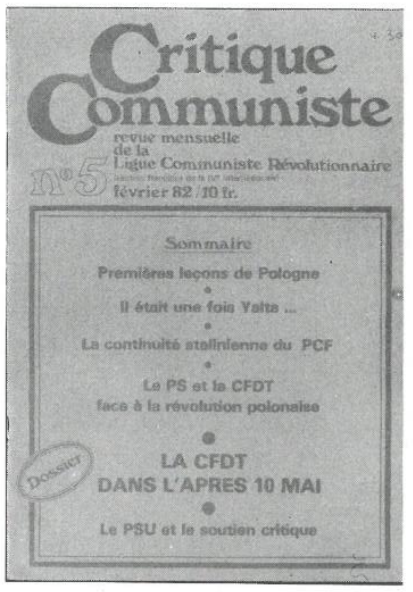

En vente à nos LIBRAIRIES LA TAUPE, 8bis, rue de la Tour, 1004 Lausanne et 22, rue Saint-Léger, 1204 Genève.

ALLEZ-Y VOIR VOUS-MEMES !

LAUSANNE

Aula de l'EPFL, 33, av. de Cour
sa 6 fév., dès 20h. : *Fête latino-américaine,* cumbia, salsa, rumba, buffet latino-américain. Fr. 7.—. Et., appr. : Fr. 5.—. Org. : Comité Colombie, Agepoly.

Théâtre Boulimie, 4, place Arlaud
jusqu'au sa 13 fév., 20h.45 (relâche di et lu) : *Ribuk,* spectacle d'humour de *Lova Golovtchiner.* Loc 021 / 22 97 00.

Théâtre Les Trois Coups, 15, av. Jean-Jacques Mercier
du ma 16 fév. au sa 13 mars : *Le 1er,* de Israel Horowitz. Loc. 021 / 23 04 05.

Théâtre du Vide-Poche, 10, Palud
du ma 9 au sa 27 fév., 20h.30, je 19h., relâche di et lu : *Le Crocodile chloroformé,* de Pierre-Laurent Ellenberger, par *Eric Mathyer* et *Moussaillons en dérive,* de *Eric Mathyer,* avec entre autres Eric Mathyer. Fr. 12.—, AVS, ét. appr. Fr. 9.— Loc. : Galerie Melisa, 021 / 22 56 86. Org. : Centre de culture et de loisirs de l'Union syndicale Lausanne.

GENÈVE

Grand Café du Grütli, 16, Gén. Dufour
jusqu'au ve 5 mars, 20 h. et 22h. : *Orient Express,* de Michel Beretti, par le **Théâtre Mobile.** Relâche di et lu, Fr. 14.—, AVS, ét. : Fr. 10.—, sur réservation (l'après-midi) : 022 / 28 48 30.

Théâtre Permis C, 18, Villereuse
(entrée ruelle du Couchant)
jusqu'au sa 27 fév., 20 h.30 : *Catherine, Justine et Cie,* opéra "surf", de et avec *Graciela Sawicki,* avec Janine Michel, Ernest Sumi. Loc. : 022 / 35 13 19.

Le Forum, Union chrétienne de Jeunes Gens, 9, av. Ste-Clotilde
jusqu'au sa 20 fév., 18 à 22 h. (sauf di) : exposition-vente de *Gravures de jeunes artistes cubains.* Org. : Association Suisse-Cuba, section de Genève.

Sud des Alpes, 10, rue des Alpes, 1er
ve 12, sa 13 fév., 21h. : *Duo Olivier Chanson* (sax) *Richard Beswick* (guitare). **ve 19, sa 20 fév.,** 21h. : *Jean-Claude Juvet quintet* (hard bop et jazz moderne). **ve 26, sa 27,** 21h. : *Jean-Luc Barbier quintet.* Org. (des 3 concerts) : AMR.

Salle Patiño, 26, av. de Miremont
sa 13 fév., 20h.30 : *musique du Laos.* Org. : AMR.
ve 12 fév., 20h.30 : *Trio Ex Voco,* concert spectacle dadaïste.
me 16, me 17 fév., 20h.30 : *Momix* (danse moderne).

Cité Ciné-club :
lu 15 fév., 20h. : *L'Ami américain,* de Wim Wenders (RFA, 1978) — 22h. : *Les sept samouraïs,* de Akira Kurosawa (Japon, 1954). **ma 23 fév.,** 20h. : *Violette Nozière,* de Claude Chabrol (1978) — 22h. : *Alexandre Newski,* de S. M. Eisenstein (URSS, 1938).

Maison de quartier des Acacias
jusqu'au di 14 fév., 20h.30 : *Neruda,* par le **Théâtre Provisoire.** Loc. 022 / 42 72 72.

CHEXBRES

Cinéma de la Grande Salle
ve 12, sa 13 fév., 20h.30 : *L'Homme de fer,* de Andrzej Wajda (Pologne, 1981). A voir et revoir.
ma 16, me 17 fév., 20h.30 : *Barberousse,* de Akira Kurosawa (Japon, 1965). **ve 19, sa 20,** 20h.30 : *Gizmo,* de H. Smith (USA, 1978), sa aussi à 16h. C'est très drôle.

ORON-la-VILLE

Cinéma d'Oron
à 20h.30. **ve 12, sa 13 fév. :** *Soleil vert,* de Richard Fleischer (USA, 1972). **ve 19, sa 20 :** *Das gefrorene Herz,* de Xavier Koller (CH, 1979).

NYON

Le Cinématographe, cinéma Rex
à 20h.30. **ma 9 fév. :** *Psycho,* de Alfred Hitchcock (USA, 1960). **ma 23 :** *Providence,* de Alain Resnais (Fr/G.B., 1976).

Ali Bihan-Nor

Initiative pour un référendum en matière de crédits militaires :

Défense nationale ou antimilitarisme

Le 24 novembre 1981, le Parti socialiste suisse (PSS) a annoncé le lancement de l'initiative ci-dessous qui avait été élaborée et proposée à l'origine par un comité d'action unitaire formé, entre autres, du Conseil Suisse des Associations pour la Paix — CAP —, des POCH et du PSO. Le PSS s'est refusé à toute unité d'action, malgré le fait que le Comité avait volontairement attendu le Congrès de 1980 du PSS afin de favoriser un lancement unitaire de l'initiative.

Ce refus du PSS d'associer une quelconque force à l'initiative est l'expression de la volonté de sa direction d'éviter, par tous les moyens, que cette démarche ne devienne un succès antimilitariste. Il semble bien, d'ailleurs, que le PSS se montre peu actif dans la récolte de signatures.

On retrouve cette volonté dans les arguments présentés au dos du formulaire d'initiative. L'accent principal est mis sur le fait que la victoire de l'initiative introduirait une plus grande "démocratie" dans les choix des dépenses militaires. Il n'y a pas de trace claire d'une remise en cause de la relance de la course aux armements par la bourgeoisie suisse. Ce n'est pas étonnant, quand l'on sait que le PSS, tout occupé à préserver ses strapontins au Conseil fédéral et dans l'administration, a — à quelques exceptions près — voté tant les crédits militaires que les mesures d'austérité budgétaires. Sans parler du fait que le conseiller fédéral Aubert a loué à Strasbourg le réarmement entrepris par le cow-boy de la Maison-Blanche.

Le PSS explique ainsi — entre autres — que le référendum se justifie "parce que le peuple doit pouvoir dire une fois pour toutes s'il désire avoir un droit de regard sur les dépenses militaires (...) parce qu'à une époque où les caisses fédérales sont chroniquement vides, un *oui* à l'armée ne saurait être un *oui* 'à tout prix' (...) parce qu'une armée populaire ne peut se maintenir que si le peuple est aussi prêt à être du côté de son armée aux urnes."

Voilà qui est clair ! C'est fondamentalement un Oui du PSS à une armée et à une défense nationale dirigées contre les travailleurs et leurs organisations. Il s'agit également d'une ligne ultra-défensive à l'égard des militaristes suisses, qui a le défaut de ne pas mettre le doigt sur le point le plus sensible aujourd'hui chez les travailleurs et les jeunes. A savoir la prise de conscience des effets néfastes de la politique d'austérité et de la remontée du militarisme. "Jobs not bombs" est un mot d'ordre central des mobilisations anti-guerre en Grande-Bretagne, qui a un grand écho au niveau syndical. En Suisse, les travailleurs de la Bulova seraient certainement heureux que les millions dépensés pour de nouvelles armes soient plutôt consacrés au maintien de leurs emplois, sans parler des invalides et des assurés des caisses-maladie qui voient diminuer les subventions.

D'où l'importance d'appuyer cet instrument qu'est l'initiative du PSS, mais également de le transformer, grâce à une campagne et un formulaire d'initiative propre, en une arme efficace contre le militarisme et l'austérité. C'est ce que se propose de faire le PSO.

Jacques Schneider

Texte de l'initiative

L'art. 89, 2e al., de la Constitution fédérale, est complété comme il suit :
"Les lois fédérales, arrêtés fédéraux de portée générale et arrêtés fédéraux simples qui prévoient des crédits d'engagement du Département militaire fédéral concernant l'acquisition de matériel de guerre, des constructions et l'achat de terrains ainsi que des programmes de recherche, de développement et d'essai, doivent être soumis à l'adoption ou au rejet du peuple lorsque la demande en est faite par 50 000 citoyens actifs ou par huit cantons."

Les dépenses d'armement ont connu une croissance continue en chiffres absolus, ainsi que cela ressort du tableau suivant :

1960	969 millions de francs
1970	2,014 milliards de francs
1975	2,813 milliards de francs
1979	3,414 milliards de francs
1980	3,533 milliards de francs
1981	3,682 milliards de francs
1982	3,995 milliards de francs

(1981/82 selon budget)

Il est important à cet égard de noter que Chevallaz a clairement indiqué sa volonté de procéder à une nouvelle hausse de ces dépenses. Dans ses nombreux discours il insiste sur le fait que la part des dépenses militaires dans le Produit national brut (PNB) et dans le budget a connu une diminution constante. C'est vrai et c'est faux. De 1955 à 1976 la part des dépenses militaires dans le budget de la Confédération a passé de 38 o/o à 19 o/o, et dans le Produit national brut de 2,7 o/o à 1,9 o/o.

Des coûts sociaux bien plus élevés

De tels pourcentages sont toutefois trompeurs. Ils masquent le fait qu'en termes absolus les dépenses militaires ont connu une croissance gigantesque. Ils masquent également le fait qu'une large partie des dépenses militaires ne figure ni au budget de la Confédération, ni dans le calcul du PNB ! En effet, du fait de l'armée de milice, le travail normalement accompli par les soldats et officiers dans leur fonction civile n'est pratiquement pas comptabilisé dans les dépenses militaires. Si le coût de ce travail devait être pris en charge par l'armée, cela signifierait une croissance très importante des dépenses militaires ! Une étude accomplie dans un cours de répétition (CR) d'une compagnie de fusiliers a donné l'image suivante :

Effectifs : 5 officiers, 18 sous-officiers et 100 soldats.

Coût de l'entretien de la troupe pour l'Etat

	en francs par jour	
Solde	590.—	
Nourriture et entretien	900.—	
Divers	50.—	
	1 540.—	
	20 jours	**30 800.—**

	en francs par jour	
Compensation de la perte de gain seulement (10 o/o des effectifs)	130.—	
Moitié du salaire et perte de gain (30 o/o des effectifs)	1 500.—	
Salaire complet (60 o/o des effectifs)	4 400.—	
	6 030.—	
	20 jours	**120 600.—**

Intérêts et limites des dépenses d'armement

Dans le CR en question l'armée n'a donc dépensé qu'un cinquième du coût total pour l'entretien des effectifs (Divisionnaire Edmund Müller op. cit., p. 576). Les affirmations de Chevallaz sont donc plus que contestables. En réalité, si l'on devait tenir une comptabilité exacte du coût réel que représente l'armée aujourd'hui, en y incluant le coût de la Protection civile, on arriverait très certainement au double de la somme de 4 milliards de francs actuellement dépensée pour la défense nationale par la Confédération.

Le problème réel auquel est confrontée la bourgeoisie réside dans sa volonté de se doter d'un armement toujours plus perfectionné techniquement et donc toujours plus coûteux. Une telle évolution constitue sans aucun doute la base objective de la remise en cause d'aspects importants du caractère de milice de l'armée suisse. Il y a des limites économiques — et politiques — à ce qu'un petit pays capitaliste peut s'offrir comme armement aujourd'hui. Le cas de l'Autriche, qui a dû pour des raisons de coût renoncer à son aviation, est à cet égard frappant. En réalité la bourgeoisie suisse trouve un intérêt économique important dans les dépenses d'armement, dans la mesure où les commandes de l'armée se traduisent, dans la plupart des cas, par des commandes pour l'industrie helvétique. *"D'un point de vue général, les dépenses militaires sont un facteur important dans notre économie nationale : l'armée doit être considérée comme la plus grande source de commandes de notre pays."* (Divisionnaire Edmund Müller, op. cit., p. 473.)

Jacques Schneider

Tous les grands programmes d'armement de la bourgeoisie suisse ont toujours été parallèles aux différentes étapes de la relance de la course aux armements à l'échelle internationale. En 1945, au sortir de la Deuxième Guerre mondiale, le niveau et la qualité de l'armement de l'armée suisse avaient baissé, ce qui fut comblé par l'achat de matériel de "surplus" bon marché aux Etats-Unis et à la Grande-Bretagne. Le premier grand programme d'armements fut décidé toutefois en 1951, année du début de la guerre de Corée. *"Ce programme a signifié... un programme de fabrication et de construction accéléré et extraordinaire d'un montant de 1 684 millions de francs."* **(Divisionnaire Edmund Müller, "Der finanzielle Aufwand unserer Armee", in "Die Schweizer Armee heute", page 459.)**

Ainsi, la Suisse a passé l'épreuve de la Deuxième Guerre mondiale sans recourir à un gigantesque programme d'armements, et s'est réarmée non pas à cause de la proximité du danger de guerre en Europe, mais à cause de son alignement sur l'impérialisme américain.

Course aux armements :

La remilitarisation helvétique

Le système de défense anti-aérienne Rapier, l'un des fleurons de l'armement de l'OTAN.

LA SUISSE ET L'OTAN — BRÉVIAIRE DE LA COLLABORATION

— *"Depuis belle lurette le Département militaire a mentalement intégré la Suisse à l'OTAN."* (Helmut Hubacher, président du PSS.)

— Toutes les manœuvres militaires reposent sur l'hypothèse d'une attaque par le Pacte de Varsovie. Les officiers instructeurs de l'armée parachèvent leur instruction dans les académies militaires de l'OTAN.

— Les cartes d'Etat-major utilisent les mêmes graphiques que l'OTAN. Les fréquences radios sont très facilement et très rapidement ajustables à celles de l'OTAN.

— **Les nouveaux armements achetés par la bourgeoisie suisse proviennent de l'OTAN ou sont conformes à ses normes : avions Tiger, obusier blindé M-109, système de défense anti-aérienne Skyguard, nouveau fusil d'assaut; le nouveau char d'assaut qui sera soit le Léopard II allemand, soit le M-I Abrams américain, missiles Rapier, etc...**

— *"... des politiciens, des militaires de plus en plus nombreux mettent carrément en cause notre sacro-sainte neutralité. Les armes modernes coûtent trop cher, les braves soldats suisses ne suffisent plus à la tâche. et puis on sait bien où se trouvent nos amis et nos ennemis."*

(Jacques Pilet, dans "L'Hebdo" no 1 du 8. 1. 1982.)

La mobilisation des travailleurs de la Bulova, le soutien des organisations ouvrières, l'appui apporté par le personnel d'autres entreprises ont déjà fait reculer d'un pas la direction de l'entreprise qui a repoussé d'un mois les premiers licenciements. Aujourd'hui, le problème est de savoir si la pression ouvrière sera suffisamment forte pour que les négociations quadripartites (ville, canton, syndicat, patronat), expriment la volonté des travailleurs de la Bulova de vivre et travailler dans la région. Nous avons discuté de ces questions avec Paul Sautebin, ouvrier chez Bulova et membre du PSO.

"SI LES TRAVAILLEURS AVAIENT ADMIS DÈS LE DÉPART LE PLAN SOCIAL, L'AFFAIRE BULOVA SERAIT LIQUIDÉE."

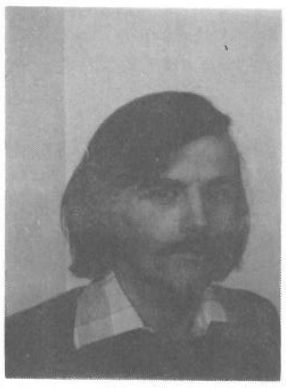

Entretien avec Paul Sautebin, travailleur de Bulova, membre du PSO

La Brèche : **Quelle a été la réaction ouvrière après l'annonce de la fermeture de Bulova ?**

Paul Sautebin : La direction avait choisi le moment le meilleur pour elle, afin d'empêcher toute réaction ouvrière, soit la fin de l'après-midi. Mais, dès le lendemain, dans les ateliers, des discussions ont commencé à foisonner, car tous les travailleurs liés à la production étaient touchés. Une situation de solidarité s'est créée dans l'entreprise : les travailleurs ont passé par-dessus les divisions qui existaient précédemment et se sont rendus massivement à l'assemblée générale appelée par la FTMH le surlendemain dans une salle en face de l'usine.

*** Que s'est-il passé à cette assemblée, quelles ont été les propositions de la FTMH ?**

— Cette assemblée a été essentielle : elle a représenté la première expression de ce sentiment de solidarité qui était né. La participation a été massive (400 à 450 travailleurs), ce qui était inimaginable auparavant; même les chefs et les cadres de l'entreprise étaient présents ! Du reste 80 o/o des chefs de département participent à toutes les actions de solidarité qui se sont déroulées par la suite. **Une solidarité réelle s'est forgée entre tous les travailleurs pour refuser les licenciements.** C'est un acquis décisif face à la politique de la direction. Car si les travailleurs avaient admis dès le départ le plan social, l'affaire Bulova serait liquidée. Il n'y aurait plus qu'à se préparer à aller timbrer ! Parce que nous avons dit non aux licenciements, nous avons réussi à imposer une rediscussion avec la direction, les autorités sur le maintien de l'emploi à Bulova.

Mais l'assemblée générale a été trop courte pour permettre véritablement une discussion entre les travailleurs. Il y a eu beaucoup d'interventions "extérieures" d'ailleurs très utiles : des délégations d'autres usines biennoises, Omega et Rolex, des télégrammes de solidarité de boîtes horlogères genevoises, déclarations de la municipalité contre les licenciements. Mais cette assemblée générale n'a pas fait de propositions concrètes d'action ni de structuration des travailleurs de Bulova qui auraient été nécessaires pour répondre aux problèmes qui se posent. La FTMH, à côté d'une intervention à l'échelle internationale par la FIOM, n'a rien proposé d'autre que de lui faire confiance pour négocier le maintien de l'emploi. C'est important, car, dans un premier temps, la direction syndicale s'était montrée favorable à entrer tout de suite en négociation sur un plan social — la FTMH était d'ailleurs informée dès le mois de décembre de la fermeture probable —, mais c'est insuffisant parce que cela laisse, dans l'entreprise, toute liberté à la direction pour opérer à sa guise durant ces négociations. Or refuser les licenciements implique créer sur ce terrain-là un rapport de forces véritable avec les patrons.

*** Après cette assemblée des travailleurs il y a eu à Bienne d'une part une séance du législatif où la déclaration de la représentante du PSO, Sylviane Zulauf, sur ces licenciements à Bulova a provoqué la sortie des élus bourgeois de la salle et d'autre part une manifestation de plus d'un millier de travailleurs appelée en solidarité avec Bulova par tous les partis de gauche et les syndicats. Quels ont été les effets de ces deux événements dans l'entreprise ?**

— La fraction socialiste a fait au Conseil de ville une déclaration très favorable aux travailleurs de Bulova contre les licenciements, exigeant une intervention de la Municipalité et du canton pour mettre tout en œuvre pour maintenir les emplois. La déclaration de Sylviane Zulauf et l'éclat provoqué par les partis bourgeois ont montré très clairement quels sont les camps en présence. Tous ces éléments ont renforcé la détermination des ouvriers de Bulova. D'autant plus que la municipalité de gauche s'était dans un premier temps elle aussi engagée sur le terrain du plan social, considérant les travailleurs de Bulova d'emblée comme de futurs chômeurs. La fermeté des socialistes a été le résultat positif d'une part de l'assemblée des travailleurs de Bulova et d'autre part de la position plus claire adoptée par la gauche du PS. Quant à la position et l'action de la Municipalité dans les négociations en cours, on ne sait pas si elles correspondent véritablement aux déclarations enflammées de la fraction socialiste. La manifestation de soutien a joué également un rôle décisif, étant donné que dans l'entreprise les travailleurs ne sont pas organisés à la hauteur qu'exigerait la situation. Cette manifestation, avec la participation massive des ouvriers de Bulova et d'autres entreprises, a permis que se maintienne la solidarité ouvrière.

*** Suite à l'assemblée générale des travailleurs, à la manifestation de rue et aux pressions politiques, la direction de Bulova a dû reculer d'un mois la première tranche de licenciements. C'est là un premier résultat positif de la mobilisation ouvrière. Maintenant s'ouvre une phase de négociations quadripartite entre la ville, le canton, la FTMH et la direction de l'entreprise. Ses termes même représentent une certaine victoire puisqu'elles se font sur le maintien de l'appareil de production à Bienne. Mais le risque est grand que les négociations traînent en longueur. Et si elles restent secrètes, n'aboutira-t-on pas à une situation "du tout ou rien", présentée comme inévitable avec un plan social à la clé ?**

— On nous dit que seulement des spécialistes peuvent négocier. C'est un mensonge ! Ce sont les travailleurs de Bulova eux-mêmes qui sont le mieux placés pour intervenir dans ces négociations. Prenons les choses concrètement : on va négocier un plan général qui partira peut-être en disant tel département n'est plus rentable, tel autre l'est. Au fur et à mesure que les négociations évoluent, on va éliminer certaines données sans que les travailleurs des secteurs concernés n'aient pu se prononcer, alors qu'ils sont les mieux placés pour connaître la situation de leur département. Cela va entraîner des divisions graves. A la fin des négociations quand tout sera terminé on va nous livrer un résultat qui ne pourra plus être remis en cause, un plan de démantèlement de l'entreprise, même partiel, bien ficelé mais sur lequel on ne pourra plus revenir en arrière. Certains ouvriers seront licenciés immédiatement, d'autres pourront rester dans l'entreprise plus longtemps. C'est la tactique du salami, de la division qui sert les patrons. Nous avons construit une solidarité pour maintenir tous les emplois et nous devons la conserver. Et nous devons faire ce que les collègues de Neuchâtel ont fait lorsqu'ils ont occupé leur entreprise en 1975 : à chaque étape des négociations, chaque jour, la délégation de négociation revenait devant l'assemblée générale des travailleurs pour dire où ils en étaient, sur quoi il fallait prendre position afin que dans les négociations les travailleurs aient leur mot à dire. Ce qui n'est aujourd'hui pas le cas.

Aujourd'hui à Bienne et par rapport aux négociations il faut mettre sur pied, dans l'entreprise, une autorité ouvrière pour centraliser l'information, ce qui se passe dans les différents départements, dans la fabrication, pour contrôler le bureau de placement du personnel, pour empêcher les patrons de diviser à leur guise. La commission des délégués de la FTMH est trop faible pour jouer ce rôle-là, elle ne se réunit pas souvent, même dans la situation actuelle.

Sur un plan plus général, vu la dégradation constante de la situation de l'emploi dans la région horlogère, la FTMH doit répondre au niveau où le patronat place la barre. La direction de Bulova annonce que la production faite à Bienne pourrait en partie être effectuée dans les ateliers de l'ASUAG, à ETA ou Ebauches SA. Il s'agit d'empêcher que les patrons puissent jouer les travailleurs d'ASUAG contre ceux de Bulova. Une conférence d'industrie extraordinaire de l'horlogerie est nécessaire pour empêcher cette politique de division.

*** Le PSO avance, comme réponse ouvrière à la crise horlogère, la nationalisation de cette industrie. Comment cette revendication est-elle comprise par les travailleurs de Bulova ?**

— Les ouvriers cherchent des solutions concrètes. Tous ceux qui, comme H. Hubacher, président du PSS, lors de la manifestation de mardi, se bercent de discours anticapitalistes, de critiques virulentes aux trusts et aux multinationales n'avancent aucune proposition précise. Et c'est là où aujourd'hui la perspective de nationaliser l'industrie horlogère apparaît comme une réponse réaliste pour les travailleurs. Si l'on critique si fortement la brutalité et le cynisme de la politique des trusts, alors pourquoi ne pas leur ôter leur contrôle sur l'outil de production en le nationalisant, avec comme priorité le maintien de l'emploi. C'est la seule solution pour que Bulova ne soit pas purement et simplement rayée de la carte industrielle de la région horlogère. C'est la seule solution pour que l'industrie horlogère, véritable poumon économique de la région, se maintienne. La revendication de nationalisation n'est pas la revendication de l'assemblée générale des travailleurs de Bulova, mais l'ensemble des ouvriers de l'usine expriment la nécessité de l'intervention de la Confédération et des cantons pour maintenir l'emploi. La nationalisation est étroitement liée à la sauvegarde de l'emploi.

Salaires dans la fonction publique :

Le syndicat, un tigre de papier?

Pour la première fois depuis plusieurs années, les sections de la VPOD se trouvent engagées dans des négociations difficiles sur l'augmentation des salaires réels. Les gouvernements bourgeois ne sont plus prêts à accorder les concessions de jadis et la VPOD n'a le plus souvent rien à opposer à cette intransigeance bourgeoise.

Dans la plupart des cantons, suite aux manifestations du personnel fédéral dont les salaires réels étaient bloqués depuis 1972, les sections VPOD ont engagé des négociations sur des augmentations de salaires. Mais elles se heurtent à un refus systématique des autorités bourgeoises. Le parti radical, tête de file des partis bourgeois dans la majorité des cantons, lance en même temps des propositions pour diminuer les impôts, en particulier en faveur des revenus élevés et des "indépendants", afin de leur faire profiter en premier lieu de la situation relativement saine des budgets cantonaux. Il n'est donc pas question, pour ces Messieurs, d'accorder des hausses de salaires dans la fonction publique. Or souvent les salaires inférieurs sont très bas :

entre 2 o/o et 4,5 o/o (augmentation plus forte pour les bas salaires). Dans une assemblée syndicale, un militant demanda au secrétaire s'il ne fallait pas envisager des moyens de pression. On lui répondit que ce n'était pas nécessaire, l'administration ayant déjà donné l'assurance d'entrer en matière. Or en août, le Conseil d'Etat annonça qu'il n'en était pas question ! On en est là, alors que les discussions vont bon train, dans la section, sur les augmentations qu'il faut exiger et les moyens de lever le blocage des autorités.

A Bâle

A Bâle, il y a 2 ans déjà, la VPOD demanda une augmentation linéaire de 3 o/o des salaires réels. Depuis, la revendication, passée par le moulin des négociations, est sans cesse repoussée. Le parlement sera bientôt saisi d'une proposition de 2 o/o plus 900 francs minimum pour tous. Mais la discussion ne dépasse pas le cercle des responsables syndicaux. Faudra-t-il attendre qu'il soit trop tard pour voir le syndicat essayer de mobiliser la base, surtout si la droite recourt au référendum contre des hausses de salaires ?

Salaires inférieurs et temps de travail dans quelques cantons

	Genève	Vaud	Zurich	Berne	Bâle	Confédération
salaires	2 100.–	1 850.–	1 650.–	1 600.–	1 600.–	Fr. 2 200.–
horaire	42 h.	42,5 h.	44 h.	44 h.	44 h.	44 heures

Quelques acquis...

Où en est-on aujourd'hui ? Dans quelques cas, le syndicat a pu obtenir des améliorations. Suite à leur mobilisation, les fonctionnaires fédéraux ont vu leur salaire réel augmenter entre 6 o/o et 2 o/o selon les classes salariales. Dans le canton de Vaud, après un large débat dans la VPOD Vaud-Etat, une hausse des salaires réels de 3 o/o et au minimum de 1 000 francs pour tous a été obtenue au 1. 1. 1981. A Genève, le Mouvement de la fonction publique a gagné une augmentation à l'embauche et un déplafonnement pour les salaires ayant atteint le maximum de leur classe. Mais dans les autres grands cantons, Zurich, Bâle, Berne, la confrontation est dure.

A Berne

En février 1981, la VPOD de Berne demanda une augmentation

En 1980, la section avait exigé des négociations sur les salaires réels, menaçant même de manifestations comme le personnel fédéral. La négociation aboutit à une proposition d'augmentation entre 2,9 o/o et 5,9 o/o, acceptée par une assemblée de la VPOD au printemps 1981. Mais devant le parlement, les radicaux s'y opposent parce qu'ils préconisent une baisse des barèmes fiscaux et considèrent les fonctionnaires comme "privilégiés". Le Parti Chrétien Social donne son interprétation "sociale" de ce refus : il faudrait donner plus aux basses catégories mais que le coût final soit plus bas. Les augmentations sont cependant adoptées par le parlement et le parti radical s'empare du référendum; cette décision sera donc soumise au vote populaire le 6 mars prochain. N'ayant pas mobilisé le personnel, la VPOD se trouve sans moyen de pression efficace alors que les bourgeois savent qu'une campagne démagogique sur les "fonctionnaires privilégiés" peut réussir : ils ont déjà fait refuser en votation les... 43 heures pour le personnel de la Ville !

Dans le canton, où la VPOD exige 2 o/o plus 600 francs minimum, son secrétaire était allé jusqu'à dire qu'un refus *"mettrait en cause la paix sociale"*. Mais il s'est opposé depuis à toute proposition de passer aux actes...

Un tigre de papier ?

Face à la politique d'économies des partis bourgeois, la VPOD se trouve donc largement démunie, même sur le terrain traditionnel de la défense des salaires. Le syndicat risque ainsi d'apparaître toujours plus comme incapable de réaliser les revendications de son propre programme (40 heures, salaires et suppression des basses catégories par exemple). Les déclarations "radicales" sur le recours à la mobilisation, à la rupture de la "paix sociale" cachent mal le refus de s'engager dans une politique de pression, même élémentaire, pour faire aboutir les revendications. Car la majorité des directions syndicales, contrairement à ce qu'a fait le syndicat à Genève, redoutent en fait toute confrontation avec leurs "partenaires". Des "partenaires" qui, eux, ne se font pas faute de défendre avec bec et ongles leurs intérêts !

Mike, 20. 1. 1982

notes... notes... notes... notes... n

Code pénal :

LE RÉFÉRENDUM A ABOUTI

Réunissant près de 90 000 signatures, le référendum lancé contre la nouvelle révision liberticide du Code pénal a abouti (50 000 signatures nécessaires). Il s'agit d'une très bonne situation de départ pour la campagne de votations qui aura lieu bientôt. Le PSO a soutenu ce référendum dès le départ et a rejoint le comité national qui a recueilli le plus de signatures (48 000). Notre parti a, en tant que tel, recueilli peu de signatures, en raison de l'effort qu'il a dû effectuer pour assurer les 100 000 signatures de l'initiative fédérale sur la formation professionnelle. Il se mobilisera, toutefois, activement durant la campagne de votations.

En dépit de ce premier succès, nous devons, une fois encore, regretter l'absence d'une unité entre le Parti socialiste (PSS), l'Union syndicale (USS) et le Comité national. Une telle unité améliorerait non seulement les chances de victoire en votation, mais aurait aussi rendu le mouvement ouvrier plus attractif pour ces militants qui, sans disposer d'aucun appareil, ont réussi à eux seuls à récolter près de 50 000 signatures.

Nous regrettons que le PSS et l'USS, au nom du monopole de la représentativité qu'ils prétendent détenir, aient refusé à nouveau l'unité avec nous et avec tous ceux/celles sans l'activité desquelles il ne pourra y avoir de renaissance du mouvement ouvrier.

On l'a vu très clairement lors de cette campagne référendaire où le PSS et l'USS n'ont récolté que 33 600 signatures. Le PSO a, pour cette raison, proposé au Comité national d'effectuer une nouvelle démarche unitaire, qui fut rejetée, malgré le fait qu'au vu des maigres résultats de leur propre récolte, le PSS et l'USS avaient laissé entrevoir qu'ils seraient disposés à revenir quelque peu sur leurs prétentions au monopole de l'opposition.

La responsabilité de cette désunion revient toutefois clairement à ceux qui, croyant se trouver dans une situation de force, ont refusé avec mépris toute unité, c'est-à-dire aux directions du PSS et de l'USS.

F. Osterwalder

Manifestation des fonctionnaires fédéraux (PTT et CFF). Une première forme de mobilisation qui a fait reculer le Conseil fédéral.

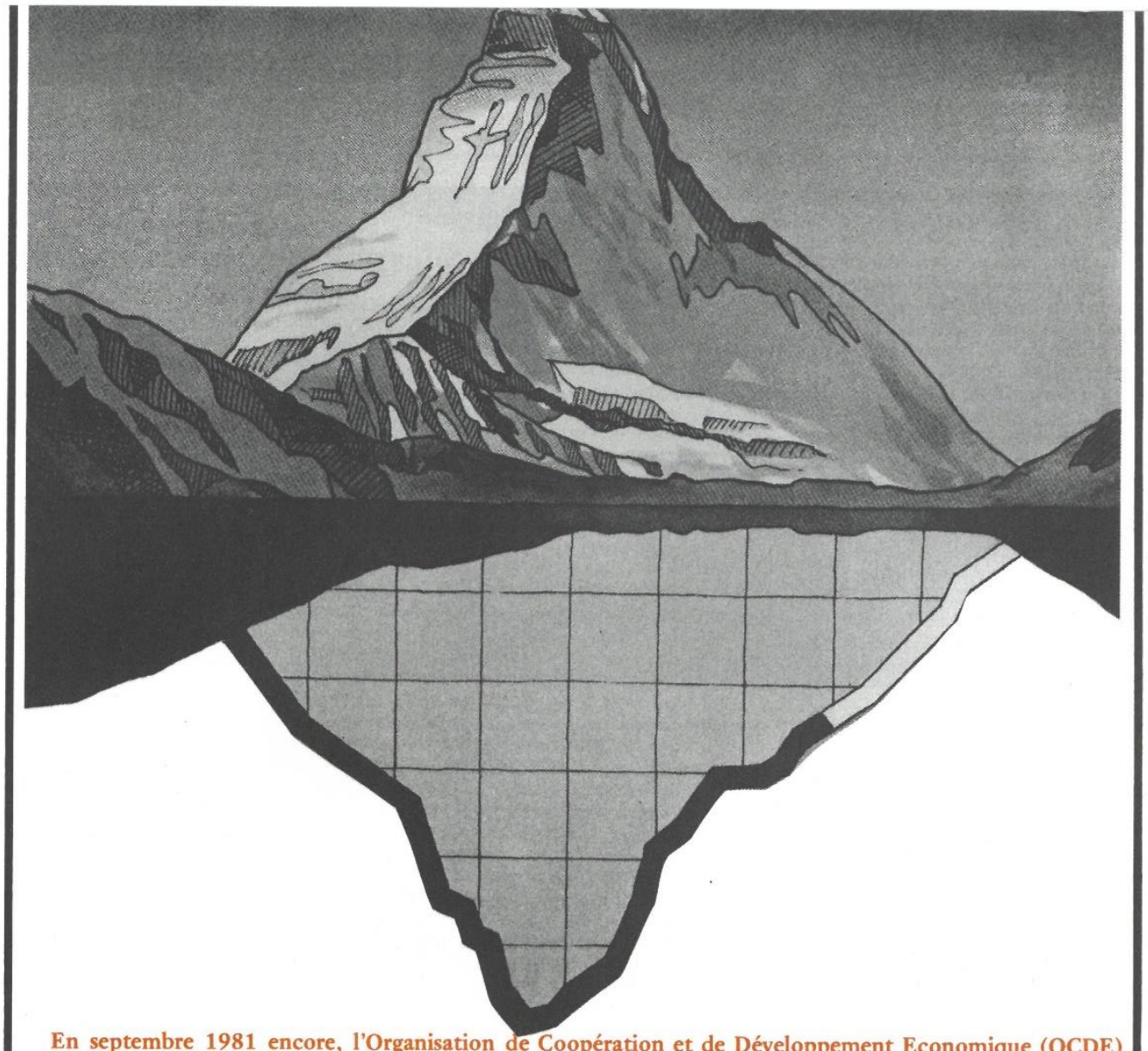

En septembre 1981 encore, l'Organisation de Coopération et de Développement Economique (OCDE) prévoyait pour la Suisse une croissance économique de 3 o/o pour 1982, ce qui aurait signifié le maintien du plein emploi. Mais en novembre déjà, la Commission fédérale pour les questions conjoncturelles estimait qu'il y aurait dans le meilleur des cas une stagnation, accompagnée d'un chômage légèrement en hausse. Aujourd'hui, le président de la Banque Nationale, Leutwiler, parle comme le Vorort de *"temps plus difficiles pour l'économie et le marché du travail"*. Le directeur de l'OFIAMT (Office fédéral de l'Industrie, des Arts et Métiers et du Travail), Bonny, s'attend à la disparition de dizaines de milliers d'emplois, dont une bonne partie (parce que touchant des saisonniers, des frontaliers, des femmes mariées, ou se faisant sous forme de mises à la retraite anticipée) ne se manifestera pas dans les statistiques du chômage. Que nous réserve l'économie capitaliste ?

Perspectives conjoncturelles :

QUE NOUS RÉSERVE L'ÉCONOMIE CAPITALISTE ?

Le conseiller fédéral Honegger, dans son allocution de Nouvel-An et dans ses entretiens, s'était montré relativement optimiste. Après la bonne année 1981, 1982 sera certainement plus pénible pour l'économie. Mais il n'y avait pas à craindre de recul économique généralisé, pour autant que l'évolution suive un cours un tant soit peut normal. Cela devrait effectivement être le cas; il n'est toutefois pas certain que l'évolution soit si "normale", c'est-à-dire que la légère reprise – longtemps attendue en vain et récemment prévue de nouveau pour le deuxième semestre 1982 – aux Etats-Unis et dans les autres pays de l'OCDE se manifeste. Cependant, nous ne voulons pas écrire ici un xème rapport de prospectives, mais préciser quelques faits et tendances importants pour les salariés.

1981 : HAUTE CONJONCTURE POUR LE CAPITAL

Constatons d'abord que 1981 fut pour les capitalistes une bonne, même une très bonne, année. Alors que les salariés devaient en fin de compte (à cause d'une compensation du coût de la vie insuffisante ou tardive) encaisser une perte de salaire réel d'environ 2 o/o, les patrons purent, sur le marché intérieur comme dans les exportations, maintenir les prix plus hauts que l'inflation. Pendant que les petits épargnants voyaient le pouvoir d'achat de leurs économies fondre (environ 3,5 o/o d'intérêt contre 7,5 o/o d'inflation), les riches et les patrons ont pu placer – sous forme d'avoirs bloqués – de fortes sommes à des taux d'intérêt de 10, 12 o/o et davantage. Le tourisme atteignit des résultats reccords; de manière générale les banques (mises à part les pertes spéculatives comme celles de la Banque Populaire), malgré des pertes plus élevées lors d'assainissements, enregistrèrent des gains records – l'augmentation du taux hypothécaire n'y étant pas pour rien.

En 1981 donc, comme en 1980, la redistribution du Produit national brut s'est faite en faveur du capital. Les patrons et les riches se sont une fois encore engraissés et si 1982 est une année plus maigre, ils pourraient parfaitement – par le biais de l'impôt – débourser davantage au profit de la sauvegarde de l'emploi et de la péréquation sociale par exemple.

Nous parlons ici de la situation d'ensemble, sans nier que de très nombreuses entreprises de l'horlogerie – surtout la SSIH, mal gérée – passeront à travers de grosses crises de mévente. Il est aussi possible que les plaintes de plusieurs grands trusts comme Alusuisse, BBC, Sulzer et d'autres, à propos de pertes dans leurs recettes, soient fondées, bien que les bénéfices aient vraisemblablement encore été confortables. Remarquons que ces pertes ont presque toujours été causées par des filiales à l'étranger : en Italie, en France et aux USA pour BBC. Et sans vouloir jouer les travailleurs d'un pays contre ceux d'un autre, on doit constater un fait : les multinationales suisses ont pu, grâce aux bénéfices produits par leur personnel, acheter ou développer des entreprises dans d'autres pays. Et lorsque, au lieu des bénéfices attendus, on ne rapatrie que des pertes, c'est encore aux travailleurs d'ici à en payer le prix, à travers, par exemple, le refus des patrons d'accorder la semaine de 40 heures ou l'indexation complète au renchérissement (dans l'industrie des machines et des métaux, il n'y a pratiquement aucune entreprise qui ait compensé rétroactivement la perte du pouvoir d'achat subie au long de l'année).

1982 DÉPENDRA DE LA POLITIQUE MONÉTAIRE DES USA ET DE LA SUISSE

Depuis 1975, la capacité de concurrence internationale du capitalisme suisse s'est fortement élevée, grâce aux restructurations intensives, aux rationalisations et à l'intensification du travail sur le dos des travailleurs. Dans ce cadre, la haute conjoncture de 1981 (au troisième trimestre, il y avait plus de 23 000 postes de travail occupés en plus qu'en 1980 !) est surtout à mettre sur le compte de la baisse du cours du franc suisse, qui rendait les exportations meilleur marché et renchérissait les importations. En conséquence, la politique de hauts taux d'intérêts de la Banque Nationale suisse conduisit au quatrième trimestre à un recul des commandes étrangères, pendant que l'augmentation du taux hypothécaire ralentissait en même temps les commandes dans la construction et le bâtiment.

Cette politique de hausse du taux d'intérêt de la Banque nationale représentait pour sa part une réaction aux supertaux pratiqués par les Etats-Unis de Reagan, qui provoquèrent une ruée des capitaux sur le dollar américain.

Sous Reagan, la Banque fédérale américaine avait – pour combattre l'inflation – réduit massivement la masse monétaire, c'est-à-dire la somme des crédits, ce qui propulsa le taux d'intérêt à plus de 20 o/o et conduisit, au quatrième trimestre 1981, à un recul conjoncturel massif. Le chômage grimpa à 9 o/o, alors que le taux d'inflation se rétractait de 14,4 o/o (deuxième trimestre 1980) à environ 10 o/o (elle n'était que de 7,6 o/o en 1978) et le taux d'intérêt baissa à 16 o/o environ.

Dans ce contexte toutefois, la politique réactionnaire de Reagan, qui lie une réduction des impôts pour les riches à un réarmement presque insensé (200 milliards de dollars dans le budget de cette année !) commença à produire ses effets. Malgré une sévère diminution des dépenses sociales, le déficit du budget s'élance vers de nouveaux sommets; si ce déficit doit être couvert par des emprunts sur le marché des capitaux, les taux d'intérêt menacent de reprendre l'ascenseur. La récession se prolongerait, risquant même de s'approfondir.

Cea aurait des conséquences sur toute l'économie mondiale. En Suisse aussi, nous serions obligés de verser notre obole à la politique de Reagan, si admirée par Leutwiler, Honegger et autres Aubert ! La Banque nationale pourrait toutefois combattre de tels effets récessionnistes, si nécessaire en empêchant l'exportation de nouveaux capitaux dans la zone du dollar (en 1980 elle accorda des autorisations d'exportation de ce type pour un montant de 17 milliards de francs). Mais sans pression du mouvement ouvrier, elle ne le fera pas, ne voyant pas d'un mauvais oeil un peu de chômage empêcher les travailleurs d'obtenir ne serait-ce que la compensation intégrale de l'augmentation du coût de la vie.

UNE POLITIQUE OUVRIÈRE PLUS FERME EST NÉCESSAIRE

Les dernières prévisions de la Commission fédérale pour les questions conjoncturelles, récemment publiées par la presse, estiment maintenant qu'un recul du Produit national brut de 1,7 o/o se produira en 1982, entraînant 50 000 licenciements, dont 15 000 apparaîtront dans la statistique du chômage. Les annonces de fermetures d'entreprise, de licenciements et de mises au chômage partiel se multiplient. Les salarié(e)s et les syndicats ne doivent pas se laisser intimider. L'acceptation de diminutions de salaires et le renoncement à l'indexation complète au renchérissement provoqueront également une récession sur le marché intérieur, dont vivent 70 o/o des salariés.

Au lieu de mettre en cause la compensation du renchérissement, la bourgeoisie capitaliste doit baisser le taux hypothécaire et diminuer les prix cartellaires.

Renoncer à la réduction du temps de travail par les 40 heures hebdomadaires et l'allongement des vacances ne peut qu'augmenter le chômage.

La protection contre les licenciements et l'assurance-chômage doivent être rapidement améliorées; en ce qui concerne le chômage partiel, la majorité des entreprises qui y ont recours sont en mesure de compenser l'écart entre les indemnités versées et le salaire complet.

Une rapide amélioration de la formation et du recyclage est aussi importante. Car maintenant, comme à l'avenir, il y a déjà de nombreuses places qui ne peuvent être occupées, car ceux qui sont mis au chômage ne possèdent pas la formation adéquate. Plus généralement, une résistance plus décidée contre toutes les attaques est nécessaire. Céder n'améliorera pas la situation, au contraire, cela ne fera que l'empirer. Les temps à venir seront durs; une politique plus ferme des organisations ouvrières est indispensable.

Georges Kestenholz

CHOMEURS ET OFFRES D'EMPLOI NE SE CONTREBALANCENT PAS

Selon les circonstances, les chiffres du chômage et des offres d'emploi s'éloignent beaucoup de la réalité dans la statistique suisse. De nombreux travailleurs mis au chômage ne peuvent ou ne veulent s'annoncer auprès des Offices du travail (saisonniers, frontaliers, mises à la retraite anticipées, femmes, etc.); de nombreuses offres d'emploi, surtout pour les cadres, ne sont pas publiées. En outre les influences saisonnières ne sont pas éliminées de la statistique, ce qui fait que les influences conjoncturelles n'apparaissent pas clairement.

En novembre 1980, il y avait nationalement 5 542 chômeurs complets annoncés et 14 644 offres d'emploi recensées. En novembre 1981, ces chiffres étaient respectivement de 7 092 et 10 129. La situation était toutefois tout à fait différente dans les cantons, voire même inversée dans certaines régions. Pour prendre un extrême, il y avait (toujours en novembre 1981) environ 3 fois plus d'offres d'emploi que de chômeurs dans le canton de Zurich, environ 9 fois plus dans ceux d'Argovie et de Saint-Gall. A l'autre extrême, on trouve la situation de la région horlogère : le Jura comptait 233 chômeurs pour 15 offres d'emploi, à Neuchâtel, il y en avait 496 pour 18 offres d'emploi. Mais même à Bâle-Ville, où la chimie rationalise massivement, on ne dénombrait que 413 offres pour 663 chômeurs.

Que ce soit sur le plan géographique ou sur celui des exigences et des compétences, les offres d'emploi et les chômeurs ne s'annulent pas mutuellement. Cela vaut du reste aussi pour les pays capitalistes connaissant un chômage de masse, où les offres d'emploi n'ont pas pour autant disparu. Cette situation résulte d'un développement économique anarchique, non planifié, de la "révolution de la micro-électronique" et des modifications structurelles de l'économie mondiale, qui prennent de cours les travailleurs et les patrons. La "solution" bourgeoise en Suisse s'appelle d'une part "mobilité géographique" : les salariés devraient quitter l'endroit où ils vivent, où ils ont leurs habitudes et leurs connaissances, pour déménager à la recherche d'un travail. D'autre part, il y a, dans le cadre des programmes publics, une aide pour la formation de spécialistes en calculateurs électroniques, dont l'économie manque. Une travailleuse licenciée du textile ou de l'horlogerie peut toutefois – malgré toute sa bonne volonté – difficilement se former en spécialiste de l'électronique... Par ailleurs, la main-d'œuvre qualifiée manque encore dans d'autres professions.

Des ateliers publics d'apprentissage et de recyclage supplémentaires, comme le demande notre initiative populaire, représenteraient une aide importante, surtout pour les jeunes des régions "marginales", où il n'existe que très peu de bonnes places d'apprentissage. Pour les régions en crise, comme l'arc horloger, la création de nouveaux emplois est déterminante. Notre revendication de nationalisation des grands trusts horlogers sous contrôle des travailleurs va dans ce sens. Elle seule permettrait une transition contrôlée vers la diversification des emplois et le lancement de nouvelles productions.

Georges Kestenholz

Le Conseil fédéral :

Laisser faire, laisser aller !

50 000 emplois supprimés cette année ? Au moment où les experts fédéraux avancent de tels chiffres (voir notre article ci-contre), le Conseil fédéral répète : il faut "laisser faire, laisser aller".

En effet, le 21 octobre dernier, alors que se précisaient les menaces de licenciements dans l'horlogerie, le Parti Socialiste Ouvrier (PSO) s'est adressé au Conseil fédéral pour exiger des mesures d'urgence afin de sauvegarder les emplois dans la région horlogère (cf. La Brèche no 263 du 24. 10. 1981). Nous demandions en particulier l'extension immédiate de l'assurance-chômage jusqu'à ce que le travailleur retrouve un emploi, une diminution du temps de travail permettant de répartir le travail entre toutes et tous, le droit de veto des syndicats sur toutes les mesures concernant les travailleurs avec ouverture des livres de compte et la nationalisation, sans indemnité, de l'horlogerie avec des mesures de diversification de ce secteur vers d'autres types de production, soutenue par la Confédération.

Le 4 janvier 1982, le Département fédéral de l'Economie Publique, dirigé par Fritz Honegger, nous répondait en ces termes :

"Le but des mesures prises ou à prendre par la Confédération ne consiste pas à sauvegarder des structures économiques qui ne correspondent pas aux nouvelles conditions du marché. Il s'agit bien plus de faciliter à l'industrie la voie de l'avenir en atténuant les conséquences sociales qui peuvent en découler". *Et plus loin F. Honegger ajoute que l'intervention de l'Etat n'est* "pas un but en soi mais doit viser à sauver la capacité concurrentielle de l'économie **qui garantit le mieux les emplois**" *(nous soulignons).*

Beau morceau de cynisme quand on sait le désarroi qui règne chez les travailleurs de l'horlogerie et quand on ajoute aux 300 000 postes de travail supprimés en 1974/76 la nouvelle brouette qui s'annonce !

Evidemment, Honegger ne peut dès lors que s'opposer à tout veto syndical sur les conditions de travail ou toute nationalisation de l'horlogerie, surtout sans indemnités ! Ce serait "anticonstitutionnel", *dit-il. Et les conditions de vie des travailleurs, qu'en dit cette Constitution, M. le porte-parole patronal ?*

Sur deux points plus précis, la réponse est intéressante. Le Département de Honegger ne s'oppose pas en effet à une extension des prestations de l'assurance-chômage "si un accroissement sensible et durable du chômage se manifeste". **Nous considérons que c'est le cas dans la région horlogère !** *Quant à diminuer le temps de travail, la réponse est nette : la loi ne doit fixer que le cadre maximum, le reste dépend des conventions et contrats. Ainsi, des secteurs entiers peuvent dépérir, accumuler les licenciements, pendant qu'ailleurs on travaille encore 44 heures ! On ne saurait rendre meilleur service au patronat pour adapter les diminutions d'horaire aux "conditions de productivité" de chaque entreprise ou secteur. Une fois encore, le sort des travailleurs se retrouve sacrifié sur l'autel de la compétitivité capitaliste.*

Malheureusement, dans une part importante des directions syndicales, ce sont les mêmes arguments qui prédominent. Et le résultat est là dans l'horlogerie : un secteur démantelé, un syndicat affaibli, une concurrence accrue entre travailleurs. Faudra-t-il attendre une crise encore plus grave, où les conditions d'une riposte ouvrière seront plus difficiles, pour que l'USS et ses fédérations engagent une mobilisation d'ensemble pour diminuer le temps de travail et étendre l'assurance-chômage ?

A Hispano (Genève), filiale de Bührle, les commissions ouvrières et employées ont réagi immédiatement à l'annonce de 139 licenciements, en les refusant et exigeant des négociations. S'ils demandent des comptes précis au patron, la publication de ses projets et de ses comptes, les véritables intentions de Bührle apparaîtront et les travailleurs pourront en tirer argument supplémentaire pour défendre le maintien de tous les emplois. Refuser la logique des licenciements est le point de départ de toute lutte sur l'emploi et l'intervention directe des travailleurs peut s'opposer aux plans patronaux. Même les premières réactions à Bulova ont déjà fait repousser les délais de congé.

Mais au-delà s'affirme avec urgence la nécessité d'une réponse politique plus large du mouvement ouvrier et syndical, spécialement pour l'extension de l'assurance-chômage, la diminution du temps de travail et les droits syndicaux dans les entreprises. Avant qu'il ne soit trop tard.

M. Thévenaz, 2. 2. 1982

Signez et faites signer le manifeste !

Droit à l'avortement :

Ce Manifeste vient d'être lancé par diverses associations féministes et politiques, parmi lesquelles l'ASDAC (Association suisse pour le droit à l'avortement et la contraception), la Commission féminine du PSO, le Collectif féministe socialiste de Bienne, Femmes en Lutte et les féministes radicales. Déjà des centaines de personnalités des milieux féministes, politiques, médicaux l'ont signé, ainsi que de nombreuses femmes directement concernées.

Cette action est à la fois une riposte à la décision parlementaire de cesser tout débat sur le droit à l'avortement tant que l'initiative "Pour le droit à la vie" n'est pas discutée; mais c'est aussi un tremplin pour relancer dans l'unité une initiative fédérale. Ces prochaines semaines, les premiers contacts seront pris entre toutes les composantes du mouvement des femmes et des partis. Nous y collaborerons activement, afin que dans la deuxième moitié des années 80 (eh oui, 18 ans après le début de la lutte pour le droit à l'avortement...) une solution soit enfin approuvée par le peuple et les cantons, infligeant une première défaite à la résistance des milieux réactionnaires.

Marie-T.

MANIFESTE
pour le droit à l'avortement

NOUS, FEMMES DE TOUS LES CANTONS,
SUISSESSES OU IMMIGREES QUI AVONS AVORTE,
NOUS, FEMMES ET HOMMES QUI AVONS AIDE A AVORTER

EXIGEONS DES AUTORITES FEDERALES
LE DEBLOCAGE DES DEBATS RELATIFS A L'AVORTEMENT
ET SA LIBERALISATION IMMEDIATE

En Suisse, plus de 100 femmes avortent chaque jour, la plupart en cachette, dans l'angoisse et la honte.

Toutes ces femmes sont qualifiées de criminelles par la loi sur l'interruption de grossesse, qui interdit par principe tout avortement. Celle-ci ne condamne pas seulement les femmes concernées mais aussi les personnes qui aident à avorter. Dans quelques villes seulement, la loi est interprétée de façon plus libérale: ce n'est donc pas étonnant que beaucoup de femmes avortent illégalement dans des conditions dramatiques et dangereuses.

Nous voulons que cessent les arguments de conscience hypocrites qui ne servent qu'à cacher le plus souvent la volonté de quelques-uns de décider pour des milliers de femmes.

Un droit ne sera jamais une obligation, au contraire, c'est le seul garant du vrai choix.

Nous voulons que les femmes aient le droit de choisir leur maternité librement.

Nous revendiquons:
- **la suppression des articles 118, 119 et 120 du Code pénal,**
- **une large information sur les moyens contraceptifs et une réelle recherche pour les améliorer,**
- **une information étendue sur les diverses formes de sexualité,**
- **le remboursement de l'avortement par les assurances maladie.**

Nous voulons que cessent les palabres parlementaires entamés il y a plus de dix ans et que le **DROIT A L'AVORTEMENT** soit enfin reconnu.

Coordination nationale du "Manifeste pour le droit à l'avortement"

Nom	Prénom	Adresse	Profession	Signature

Ce manifeste est à retourner **avant le 25 février 1982** à: CP 296, 1000 Lausanne 9
Soutien financier: ASDAC, CCP 30-36880, Berne, avec la mention "Manifeste".

Votations genevoises :

LE PATRONAT CONTRE LA SÉCURITÉ SOCIALE

Comme nous l'avons annoncé (La Brèche no 264 du 7. 11. 1981) le patronat genevois, flanqué des libéraux, du PDC et des Vigilants, tente de faire échec au nouveau statut de la caisse de pension du personnel de la Ville et des Services Industriels. Par référendum, il soumet au vote populaire les petites améliorations de cette caisse, adoptées par le parlement, sous prétexte que les fonctionnaires sont "privilégiés". Qu'en est-il ?

Le nouveau statut de la caisse comporte l'intégration du 13ème mois dans le salaire assuré (ce qui est courant dans d'autres caisses) et la possibilité de prendre la retraite à 55 ans mais avec une rente de 800 francs. Ces améliorations, les employés devront les payer par une hausse de cotisation.

Le référendum — soumis au vote le 6 mars — ne porte donc pas tant sur le statut de la caisse que, de manière plus générale, contre les revendications des travailleurs de la fonction publique. Le patronat tente d'instaurer à n'importe quelle occasion la pratique du référendum pour combattre les prestations des services publics et imposer sa politique d'austérité. Raison de plus pour que les travailleurs s'opposent à cette manœuvre, en votant massivement OUI au nouveau statut le 6 mars prochain !

SUPPRIMER LE SAMEDI SCOLAIRE ?

Le 6 mars, l'initiative pour la suppression du samedi scolaire sera soumise au vote. Le principal argument de ses promoteurs est de permettre aux élèves de disposer du week-end entier avec leur famille. Mais bien des élèves — et sans doute des parents aussi — ne sont pas opposés au système actuel qui laisse aux parents une matinée libre et aux élèves 4 heures de cours moins intensifs. Une enquête a montré qu'une majorité d'élèves ne tient pas à la suppression du samedi scolaire.

Mais surtout, rien n'est prévu pour que cette suppression ne surcharge pas l'horaire les autres jours. Les autorités semblent vouloir conserver la journée de congé (actuellement le jeudi que bien des élèves utilisent pour des activités para-scolaires) mais prolonger en revanche l'horaire des autres jours jusqu'à 18 heures ! Au lieu de diminuer le temps de cours — ce qui se justifie pleinement quand on sait ce qu'assimile réellement un élève à raison de 32 heures par semaine ! — on va surcharger des journées sur des bancs d'école à tel point que les élèves vont devoir passer leur jeudi ou leur samedi à faire leurs travaux à domicile... Quels beaux week-ends en perspective ! C'est pourquoi le PSO appelle à voter NON à cette initiative, estimant que la vraie question est une diminution des heures de cours pour que l'école ne soit plus une entreprise de "bourrage de crâne".

Fribourg :

Le PSO dans la course

Le Parti socialiste ouvrier (PSO, ex-LMR) a décidé de se présenter aux élections communales du 14 février. Il a déposé deux listes, l'une au Conseil Général de Fribourg, l'autre à celui de Villars-sur-Glâne. Pour le Conseil communal et les autres communes où il ne présentera pas de candidats, il appelle à voter pour le Parti socialiste. Pour tenir compte de sa modeste force électorale, il avait décidé de présenter un nombre limité de candidat(e)s. Il a cependant été difficile de constituer les listes, car plusieurs personnes, dont certaines ne sont pas membres du PSO mais soutiennent son programme, ont renoncé à y figurer à cause des risques professionnels qu'elles encouraient. Cela montre une fois de plus que la liberté d'opinion est très relative, même dans un pays qui se proclame champion de la démocratie.

Le PSO a placé sa campagne électorale sous le slogan **"Pour une commune au service des salarié(e)s"**. Cela signifie que ses élu(e)s se battront pour qu'à Fribourg comme à Villars-sur-Glâne la priorité soit accordée à la satisfaction des besoins de la majorité de la population, le monde du travail. Dans cette perspective, le PSO a sélectionné les thèmes suivants :

1. **Faire du logement un service social.** A l'heure où le logement devient pour beaucoup le problème no 1, il est nécessaire que la commune établisse un plan de construction de logements à bon marché et de qualité dont elle garantisse la réalisation, y compris en s'assurant un droit de préemption et d'expropriation.
2. **Développer les équipements publics.** La commune doit créer des crèches dans les quartiers où les habitants le souhaitent et subventionner celles qui sont nées d'initiatives spontanées (comme à Villars-Vert). Elle doit intervenir pour que le planning familial corresponde aux besoins des jeunes et des femmes. Elle doit mettre un centre autonome à la disposition des jeunes. Sur le plan culturel et des loisirs, le PSO demande la rénovation du café des Grand-Places et appuie le projet visant à faire du grand séminaire un centre culturel et d'animation.
3. **Empoigner le problème de la formation professionnelle et du recyclage.** Le PSO demande que la commune entreprenne les démarches nécessaires auprès du canton pour que des ateliers publics d'apprentissage et de recyclage soient ouverts en territoire fribourgeois.
4. **Etendre les droits des immigrés.** Pour une plus grande justice et afin de rapprocher les nationalités, de lutter contre la xénophobie et de contribuer à l'unité des travailleurs, le PSO demande que les associations d'immigrés soient consultées dans tout ce qui touche à la vie des travailleurs immigrés et de leurs familles. Le PSO proposera également que la commune entreprenne des démarches pour l'obtention par les immigrés du droit de vote communal et cantonal.
5. **Pour une ville rendue à ses habitants.** Au béton et à la forêt de feux rouges, le PSO va opposer la création de rues piétonnes, de pistes cyclables, l'extension des jardins publics, le détournement de la circulation de transit et le développement des transports en commun. Il s'opposera à toute démolition spéculative.
6. **Soutien aux revendications du personnel communal.** A Fribourg, le personnel communal attend un statut depuis plus de 10 ans. Il demande une revalorisation des salaires réels et une réduction de la durée du travail. Le PSO appuie ces revendications parce qu'elles sont légitimes et parce que leur aboutissement peut renforcer la position des travailleurs des autres secteurs économiques et aider au renforcement des syndicats. En particulier, tout progrès dans la diminution du temps de travail rejoint la lutte pour les 40 heures.

Jacques Eschmann

Le "show" anti-communiste de Reagan :

UN BIDE COMPLET

Le président Reagan avait cru flairer la bonne affaire en mettant sur pied un gigantesque spectacle télévisé anticommuniste (coût : 500 000 dollars, soit plus d'un million de francs suisses) intitulé "Que la Pologne soit la Pologne". Devenu président des Etats-Unis, ce médiocre acteur de films de série B n'a pas mieux su conquérir le public. Malgré le concours de vedettes telles que Frank Sinatra, Bob Hope, Charlton Heston, Henry Fonda, etc., le spectacle n'a été repris intégralement que par six chaînes occidentales. Quant aux manifestations organisées dans ce cadre aux Etats-Unis, le résultat fut tout aussi maigre : à Chicago, deuxième ville "polonaise" du monde puisqu'elle regroupe 700 000 Américains d'origine polonaise, la présence du secrétaire d'Etat Haig et du dirigeant de la centrale syndicale AFL-CIO Lane Kirkland, n'a pas suffi à remplir les 15 000 places de l'amphithéâtre international, à moitié vide.

Il est vrai que l'anticommunisme à la Reagan ne s'embarrasse pas de fioritures : parmi les nombreux chefs d'Etat occidentaux à avoir fait leur petite déclaration émouvante sur le bonheur de vivre dans le "monde libre", on trouve le premier ministre-tortionnaire turc Usulu ! Difficile d'apparaître pour un défenseur résolu des libertés syndicales avec de tels partenaires... Surtout lorsque l'on a soi-même été à l'origine d'une répression antisyndicale caractérisée, en tant que président des Etats-Unis, en suspendant le syndicat des contrôleurs aériens américains PATCO et en arrêtant ses dirigeants. Et il faut toute l'élégance naturelle de Reagan-la-menace pour oser en rajouter en se comparant à Lech Walesa, sous prétexte qu'il fut secrétaire d'un syndicat d'acteurs !

Ceux qui cherchent aujourd'hui à relancer une campagne anticommuniste de grande ampleur ne reculent même pas devant le cynisme le plus grossier. Dans un discours prononcé le 29 janvier à Bruxelles, Joseph Luns, secrétaire général de l'OTAN ne s'est pas gêné pour déclarer : "La différence entre les généraux polonais et les généraux turcs est la même que celle qui distingue les traîtres des patriotes (...) Les généraux de Varsovie sont résolus à extirper l'esprit de la démocratie et ceux d'Ankara à créer des conditions qui permettront à cet esprit de s'épanouir. Les généraux de Varsovie terrorisent leur propre peuple. Leurs homologues d'Ankara restaurent un sens national de la sécurité individuelle". **Voilà les travailleurs européens avertis : la torture, les exécutions, les tribunaux d'exception permettent à l'esprit de la démocratie de s'épanouir et restaurent le sens national de la sécurité individuelle ! Et celui qui l'explique est l'un des dirigeants de ce Pacte Atlantique qui se veut dernier bastion du "monde libre". On ne pourrait montrer plus clairement que, comme le scandait le tronçon de la IVe Internationale dans la manifestation pour la paix de Genève,** "l'Alliance atlantique est une alliance anti-ouvrière".

La leçon est évidente : nous n'avons rien à voir avec ce genre de défenseur des travailleurs polonais qui préparent déjà les camps d'internement et les chambres de torture qui leur permettront – si besoin est – de rétablir "l'esprit" de leur démocratie.

La campagne de solidarité avec Solidarność doit non seulement éviter comme la peste de donner un quelconque vernis démocratique à ces aboyeurs anticommunistes, elle doit aussi mettre pleinement en lumière les véritables motifs anti-ouvriers de leur si douteuse "solidarité". Pour ce faire, une seule voie : accentuer encore la présence et l'indépendance du mouvement ouvrier dans cette campagne.

Eric Peter

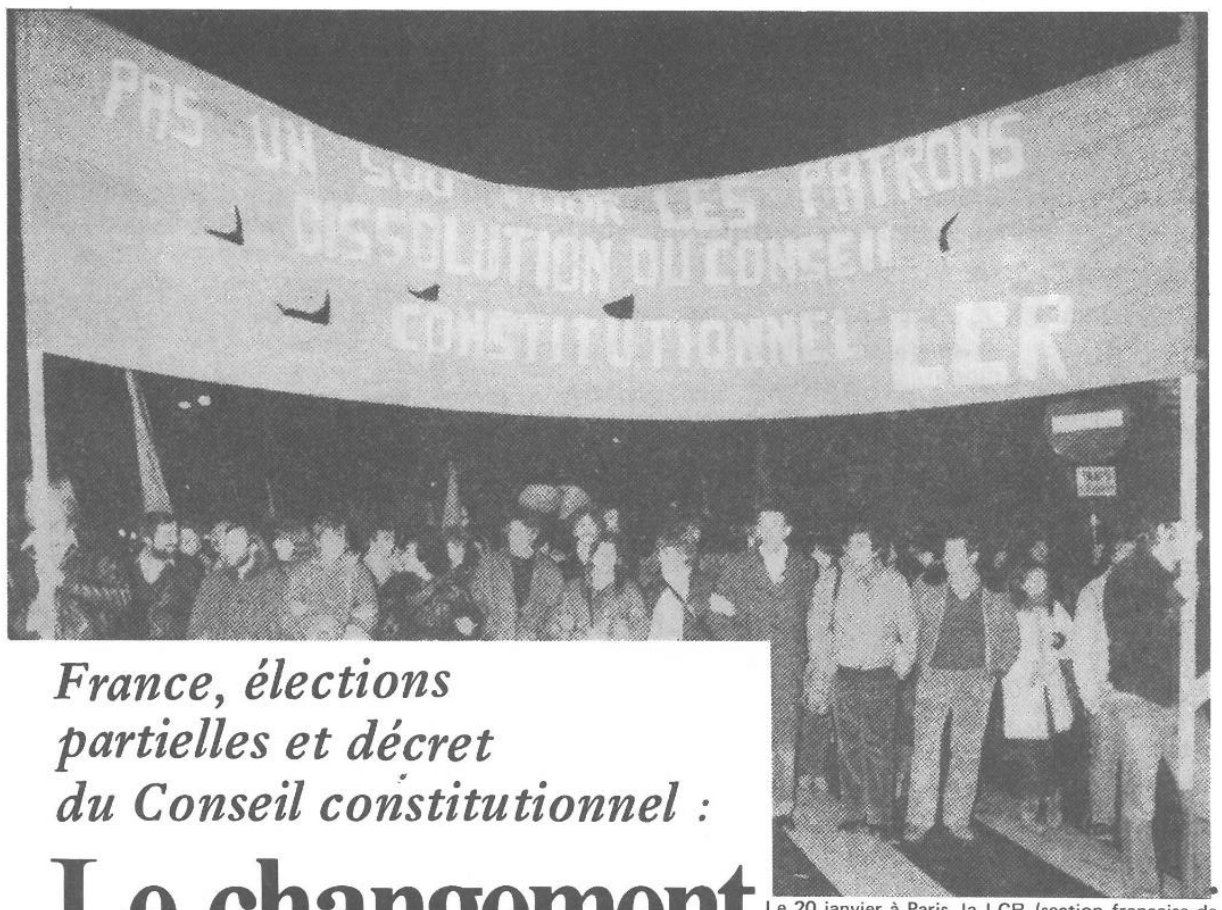

Le 20 janvier à Paris, la LCR (section française de la IVe Internationale) manifeste contre le Conseil constitutionnel.

France, élections partielles et décret du Conseil constitutionnel :

Le changement en marche arrière ?

Huit mois après le 10 mai, un premier mini-test électoral allait permettre de juger de la manière dont les travailleurs appréciaient le changement "façon Mitterrand-Mauroy". Dans les quatre circonscriptions de cette élection partielle, la droite a fait passer ses candidats; parmi eux, Alain Peyrefitte, ancien ministre giscardo-gaulliste de l'Injustice. Comme en écho à ces résultats, le Conseil constitutionnel – formé de neuf "sages" mis en place par Pompidou et Giscard, présidé par le responsable du massacre de Charonne, Roger Frey et chargé de juger de la constitutionnalité des lois – repoussait la loi de nationalisation votée par le Parlement. Le changement, tant voulu par les travailleurs et tant vanté par les élus socialistes et communistes aurait-il déjà du plomb dans l'aile ?

Le rappel à l'ordre des élections partielles

Contrairement aux affirmations de la droite, le résultat des élections partielles – il s'agissait de réélire quatre députés dont l'élection avait été invalidée – n'indique pas un changement de majorité en France, l'électorat n'ayant pas passé de la gauche à la droite, par peur du "goulag rampant" de Mitterrand. Une simple analyse comparative permet de voir que si les candidats de droite ont été élus, cela est dû essentiellement à une démobilisation de la gauche. La droite fait le plein de ses voix, mais ne va pas au-delà, alors qu'il manque des dizaines de milliers de voix aux candidats socialistes. Et il n'est pas besoin d'être grand clerc pour constater que ceux qui se sont réfugiés dans l'abstentionnisme l'ont fait par déception à l'égard de l'action du Parti socialiste (PS) et du Parti communiste (PC). Analyse de vieux gauchiste peu au fait des "pesanteurs de l'histoire" (Mitterrand dixit) ? Du tout : un journal aussi peu suspect de sympathie trotskystes que "Les Nouvelles littéraires" écrit : *"Donc, si tant de jeunes, d'ouvriers, de paysans de condition modeste ont boycotté ce scrutin, c'est qu'ils ne se sentaient portés par aucune ardeur civique : soit que l'enjeu ne leur paraissait mériter aucun effort, soit qu'ils aient été déçus par la lenteur des changements intervenus depuis le 10 mai. (...) De toute évidence, une importante fraction de l'électorat estime que le pouvoir n'en fait pas assez et pas assez vite."* (Les Nouvelles littéraires, no 2820 du 21. 1. 1982).

Le diktat du Conseil constitutionnel

La manière dont le gouvernement Mauroy et l'Elysée ont réagi au rejet de la loi de nationalisation par le Conseil constitutionnel montre toutefois que la véritable leçon de ces partielles n'a pas encore pénétré dans ces hauts lieux. Grosso modo, les recommandations des neuf "sages" vont dans le sens d'alourdir le coût des nationalisations (dépense supplémentaire : 10 milliards de francs !) et d'en ralentir le rythme (les banques non cotées à la Bourse ne seront nationalisées que le 1er juillet 1983). Cela bien évidemment au profit exclusif des capitalistes (voir notre encart). Ce barrage du Conseil constitutionnel était largement prévisible (cf. La Brèche no 261 du 26. 9. 1981). Le PS et le PC pouvaient donc s'y attendre et mobiliser les travailleurs pour passer outre au diktat de ce que le candidat Mitterrand appelait *"une institution à la Napoléon III, qui ne devrait pas avoir cours dans la vie démocratique d'aujourd'hui; il s'agit d'une institution dont il faudra se défaire"*. Or, malgré les exigences de près de 2 000 délégations syndicales, qui toutes demandaient d'accélérer le rythme des nationalisations, de les étendre pour sauver l'emploi, le gouvernement Mauroy s'est plié aux volontés du Conseil constitutionnel, au nom du respect des institutions : *"Nous pourrions poser les problèmes institutionnels. Nous avons choisi de ne pas le faire. (...) Ce n'est pas aujourd'hui que nous allons en prendre à notre aise avec les institutions. Chacun doit avoir le souci de respecter la loi fondamentale."* (Déclaration de Pierre Mauroy à l'Assemblée nationale).

PC-PS : responsables devant les travailleurs

Ainsi les travailleurs qui ont élu une majorité PS-PC pour, entre autres, se défaire des vieilles barbes du Conseil constitutionnel et nationaliser pour sauver l'emploi devraient maintenant accepter de payer – comme contribuables – les cadeaux faits au patronat, sans garantie aucune pour l'emploi ? Le résultat des élections partielles, et les premières ruades du groupe parlementaire socialiste indiquent que pour de nombreux travailleurs, le gouvernement, responsable de la "conduite du changement", doit l'être par rapport à leurs revendications et exigences et non pas vis-à-vis des barons décatis du giscardo-gaullisme qui infectent les institutions de la Vème République.

Eric Peter

Une nouvelle aubaine : être nationalisable

Les recommandations du Conseil constitutionnel portaient aussi sur les critères d'évaluation de l'indemnité à verser lors de nationalisation. Au-delà des aspects techniques, voyons comment cela fonctionne, par exemple, pour une action du trust Pechiney-Ugine-Kuhlman (PUK).

De 1978 à 1980, en moyenne, l'action était cotée à 93 francs. Au lendemain du 10 mai, elle était bradée à 63 francs; le projet initial du gouvernement l'évaluait à 104,64 francs (autant de gagné pour les petits malins bien informés qui achetèrent cette action le 12 ou le 15 mai !). Le nouveau système, selon les recommandations du Conseil, en fixe le prix à... 126 francs. En outre, elle sera échangée contre une obligation rapportant jusqu'en 1998 les mêmes intérêts copieux que les emprunts d'Etat. Ainsi en 1981, l'actionnaire de PUK a reçu 12,30 francs de dividende. En supposant que les emprunts d'Etat rapportent 15 o/o d'intérêt en 1983, il recevra environ 19 francs.

Bref, le beurre et l'argent du beurre pour les gros actionnaires. Et l'emploi dans tout ça ?

Gdansk, 17 décembre 1981 : au milieu des manifestants, un camion militaire flambe.

Pologne :

"DÈS LORS QU'ILS AVAIENT DÉCIDÉ DE SAUVER LEURS PRIVILÈGES, LA CONFRONTATION NE POUVAIT PLUS ETRE ÉVITÉE"

Entretien avec Zbigniew Bujak, président de Solidarność-Mazowsze

Nous publions ci-dessous des extraits d'un entretien avec Zbigniew Bujak (président de Solidarność-Mazowsze, l'une des plus importantes organisations de Solidarność — région de Varsovie). Cet entretien, réalisé dans la clandestinité, est paru dans International Herald Tribune du mardi 19 janvier 1982.

Rappelons que Zbigniew Bujak, membre du KOR bien avant l'explosion d'août 1980, se situait généralement dans ce qu'il est convenu d'appeler les modérés de Solidarność. Toutefois dans la lutte quotidienne Bujak apparaissait parmi les dirigeants ouvriers les plus résolus et les plus combatifs.

Zbigniew Bujak a réussi à échapper à la grande rafle du 13 décembre; depuis il est entré dans la clandestinité où il contribue à réorganiser les activités de Solidarność. Z. Bujak est le plus haut dirigeant encore en liberté de la direction nationale telle qu'elle avait été élue au congrès de Solidarność.

* **"Est-ce que Solidarność aurait dû, pour éviter la confrontation, adopter un autre comportement ?"**

A cette question Z. Bujak a répondu dans les termes suivants, tout en soulignant qu'il s'agissait là d'une question brutale.

Z. Bujak : *"Ma réponse aussi sera brutale. Je sais que beaucoup de politiciens occidentaux pensent que si nous avions été plus sages, nous aurions pu éviter cette tragédie. Mais je sais aussi que ce qu'ils appellent sagesse signifiait pour nous la collaboration avec les autorités de l'Etat et du parti, et que cette collaboration ne pouvait qu'être dirigée contre les travailleurs, les intellectuels, les artistes. Nous aurions pu ne devenir qu'une annexe de plus au système totalitaire, qui aurait ainsi donné l'illusion de la démocratie. Mais cela, on ne pouvait nous le demander, à nous ou à notre syndicat Solidarność...*

"J'aimerais m'étendre encore sur ce sujet. Beaucoup de gens ont comparé la construction de Solidarność à une révolution. Mais cette révolution a exclu l'usage de la force, a préservé la raison d'Etat : les alliances, la coopération économique, le rôle dirigeant du POUP. De cette manière nous pensions donner la possibilité aux autorités gouvernementales de réformer le système de direction du pays et de trouver une nouvelle formule, une nouvelle définition, du rôle dirigeant du parti qui tienne compte des changements sociaux en cours. Nous savons maintenant qu'aucun d'entre eux ne songeait réellement à de tels changements. Nos espoirs de trouver ne serait-ce qu'une apparence de bonne volonté de leur part n'étaient qu'illusions. *Il est clair que la situation actuelle n'aurait pas pu être évitée."*

A plusieurs reprises Z. Bujak est revenu sur cette inévitabilité de la confrontation qui a culminé avec l'instauration de l'état de guerre le 13 décembre :

— *"Deux voies s'ouvraient devant Solidarność : Solidarność aurait pu ne penser qu'à sa propre survie, et alors renoncer à ses efforts de coopération, en vue de la réforme. Mais alors il aurait fallu trahir les intérêts des travailleurs, des intellectuels, etc... L'autre possibilité, et c'est elle qu'a choisie Solidarność, était de tenter de réaliser le programme adopté au Congrès national de septembre : démocratisation du pays, institution des réfomes permettant de sortir de la crise.* Mais les autorités elles aussi étaient face à une alternative : *accepter ces réformes ou détruire le syndicat.* Dès lors qu'elles avaient décidé de défendre leurs privilèges, la confrontation ne pouvait plus être évitée (...)

"Des syndicats vraiment indépendants ne peuvent exister que dans un cadre démocratique; pour aller de l'avant et rester indépendant le syndicat doit se battre pour la démocratie et en devenir le gardien (...)

"Le programme adopté en septembre revenait à la reconstruction de toutes les sphères de la vie sociale et économique, et cela, personne n'a le droit de dire que ce n'était pas sage."

Zbigniew Bujak affirme que l'instauration de l'état de guerre les a tous pris par surprise, il ajoute : *"moi personnellement j'ai été le plus surpris de tous"*, soulignant que durant le printemps 1981 beaucoup de militants soupçonnaient les autorités de préparer un coup contre Solidarność.

(Bujak se réfère ici à la confrontation nationale qu'avait occasionnée la lutte de Solidarność et de Solidarité rurale pour la reconnaissance de cette dernière organisation. Lors de cette confrontation les autorités avaient procédé à une provocation à Bydgoszcz à la suite de laquelle Solidarność s'était préparée à la grève générale en vue de résister à un conflit ouvert. C'est à cette époque que les travailleurs polonais avaient mis en place leurs premiers instruments d'autodéfense. L'évolution de la situation dans le pays les avaient amenés à ne plus poursuivre dans cette direction. C'est très peu de temps avant le coup d'Etat, à la suite de la dispersion d'unités de l'armée dans le pays que cette préoccupation refit surface. Ndlr)

Zbigniew Bujak pense que faute d'un rapide retour à la situation qui prévalait avant le coup d'Etat l'opposition clandestine connaîtra un développement rapide.

— *"Je n'exclus pas non plus qu'une opposition clandestine puisse faire le choix de développer des activités terroristes. Ce serait un véritable désastre pour notre pays. Pour cette raison, je pense que dans la situation actuelle il ne devrait pas y avoir d'action armée."*

* **"Quelles sont alors les perspectives ?"**

— *"Les activités de Solidarność dans la clandestinité prendront la forme de distributions de tracts, de rassemblements et de manifestations. Les membres de Solidarność doivent se restructurer en cellules d'une dizaine de travailleurs, et mettre au premier rang de leurs préoccupations l'aide aux travailleurs chassés de leur travail. Ce type d'activités connaissent un premier développement, il faut organiser des grèves de protestation en opposition aux licenciements politiques."*

SOLIDARITÉ

TROIS JOURS POUR SOLIDARNOŚĆ : CE N'EST QU'UN DÉBUT

Les actions organisées dans de nombreuses villes par les comités "Solidarité avec Solidarnoś" ont connu un grand succès.

A Genève, par exemple, ce sont plus de 2 500 signatures qui ont été récoltées sur la place de la Fusterie et plus de 6 000 francs que les milliers de personnes venues au stand du comité ont versés en signe de solidarité. A Lausanne également, plus de 2 300 signatures, plusieurs milliers de francs. 8 000 signatures ont ainsi été récoltées au niveau romand.

Il y a plus de six semaines que la contre-révolution bureaucratique s'abattait sur Solidarnoś, et, nous le voyons bien, la campagne de solidarité en est encore à son commencement.

Récemment, l'Union Syndicale Suisse (USS) annonçait dans un communiqué qu'elle reconnaissait Solidarnoś comme le seul syndicat de la classe ouvrière polonaise. Il s'agit là d'une importante évolution, de la première position de ce type prise par l'USS non seulement **en faveur** de Solidarnoś, mais également **contre** les "syndicats" officiels.

Au cœur de la solidarité avec Solidarnoś doit aujourd'hui figurer la construction de cette solidarité au sein des syndicats, des entreprises. Parce qu'il s'agit de desserrer l'étau qui étrangle les travailleurs polonais, nous devons multiplier toutes les possibilités de solidarité d'entreprises, de syndicats, avec des entreprises polonaises, nous devons exiger que des délégations syndicales puissent se rendre en Pologne et s'informer des conditions de lutte et de répression de Solidarnoś et que l'aide matérielle, ouvrière, aux travailleurs polonais puisse leur parvenir sans intermédiaire.

Karl Grünberg

notes... notes... note

BRAVO BURKHARD ! MAIS SAIS-TU OÙ CELA MÈNE ?

Pour une fois que le Parti du Travail (PdT) a une attitude correcte sur la Pologne, il faut le dire et le dire bien haut. Les partis de la coalition gouvernementale jurassienne proposaient en effet une motion de solidarité avec la Pologne (doublée d'une attaque anticommuniste des démocrates-chrétiens — PDC — contre un voyage de députés du POP à Moscou et à Cuba). Bernard Burkhard, député du POP, proposa un amendement à cette résolution précisant que les droits syndicaux sont *"partout imprescriptibles"* et qu'il fallait défendre les acquis de Gdansk, en particulier le droit d'affichage, la participation directe à la gestion des entreprises, la révocation des directeurs d'entreprises, la semaine de 40 heures, un congé-maternité de 3 ans, la retraite à 55 ans, l'interdiction de licencier sans l'accord du syndicat, etc... Les députés du PS ont soutenu cet amendement tandis que ceux du PDC, après les libéraux, quittaient la salle ! Voilà qui montre clairement comment le mouvement ouvrier peut s'engager dans sa propre campagne de défense de Solidarnoś ! Et faire pièce à l'anticommunisme !

Mais il ne suffit pas de déjouer les manœuvres anticommunistes ! Car en Pologne, la défense des accords de Gdansk conduit à l'internement et à la prison ! Burkhard et le PdT/POP auront-ils le courage de le dire et de se battre contre cette situation ? Si les droits syndicaux sont "partout imprescriptibles", on attend encore le PdT/POP dans la campagne de solidarité ouvrière avec Solidarnoś !

M. T., 1. 2. 1982

"Au coin d'une rue une voiture brûle un feu rouge et vire sur les chapeaux de roue. Ses occupants ont des masques de clown ! 'Ce n'est pourtant pas carnaval' murmure un passant avant de faire le signe de croix, tant il est sûr qu'il s'agit d'assassins revenant d'effectuer quelque noire besogne." *(Francis Pisani, "Le Monde', 23 janvier 1982.*

Le Guatemala est en train de se transformer en une mare de sang. Depuis que les Etats-Unis, en 1954, déposèrent par un coup d'Etat militaire le président nationaliste en exercice, Arbenz, la terreur règne dans le pays.

Guatemala :

Une dictature aux abois

Le Guatemala a une importance stratégique considérable dans le sous-continent d'Amérique Centrale. Il s'agit du pays le plus important économiquement de cette région et qui a une frontière commune avec le Mexique. Tout basculement, tout processus révolutionnaire au Guatemala signifierait un danger très concret pour la bourgeoisie mexicaine, et la fin de la dictature militaire centro-américaine la plus forte.

Le massacre comme méthode de gouvernement

Durant les quinze dernières années la violence politique a fait 30 000 victimes. En 1980, trois mille morts; ces dernières semaines une moyenne de cinquante à soixante chaque jour. La dictature militaire porte la responsabilité de ce massacre, qui confine au génocide !

"Le général Romeo Lucas Garcia est, aussi bien pour les avocats des droits de l'homme que pour les services secrets américains, le dirigeant le plus sanglant de l'hémisphère. Il est prêt à faire de la publicité sur son combat contre les guérillas — un combat dans lequel une seule campagne a suffi pour tuer 2 000 guérillos, selon un chef d'Etat-major. Il porte sa part dans le massacre — par les forces armées et les escadrons de la mort paramilitaires qui leur sont associés — de milliers de civils. Il a été confirmé que ces opérations se déroulent sous son contrôle direct." (International Herald Tribune, 25. 1. 1982.)

Bien qu'officiellement le Guatemala ne puisse recevoir des armes des Etats-Unis à cause de la réputation sanglante de la junte militaire, la venue au pouvoir de Reagan a entraîné quelques changements non négligeables. Dès le printemps de l'année dernière des camions et des jeeps furent livrés par le gouvernement américain : ils étaient soudain devenus des transports "civils"... De 1980 à 1981 le gouvernement acheta aux Etats-Unis trois hélicoptères Bell 212 et six Bell 412 dans leur version "civile"... Entre temps deux des nouveaux hélicoptères ont été aménagés avec des mitrailleuses de calibre 30. Cet équipement — jeeps, camions et hélicoptères — est absolument indispensable au combat antiguérilla. La vente de matériel "civil" permet d'éviter de devoir passer par le Congrès américain pour solliciter une autorisation de vente. Israël joue également un rôle important, en fournissant des fusils-mitrailleurs Galil, des casques, des bottes, des munitions, des uniformes... et des conseillers militaires qui remplacent avantageusement pour l'instant les GI's. Il paraîtrait enfin que la Suisse fournirait également des avions "civils", transformés, pour la circonstance, en avions antiguérilla.

L'isolement de la dictature

L'impérialisme américain se trouve dans une situation inextricable. La chute des militaires guatémaltèques ouvrirait la voie à une prise du pouvoir des forces révolutionnaires. Francis Pisani, du journal "Le Monde", souligne, en effet : *"On a peine à imaginer le niveau de lutte atteint par les groupes révolutionnaires guatémaltèques. Certes ils ne sont pas encore parvenus à se doter d'une organisation centrale mais leur capacité militaire est sans doute supérieure à celle de leurs homologues salvadoriens."* (23 janvier 1982).

Cela est dû au fait que la dictature a éliminé tous les groupes oppositionnels modérés ou sociaux-démocrates et a concentré le pouvoir économique et politique dans une petite poignée de mains, à l'instar de ce qu'avait fait Somoza, mais à un niveau encore supérieur. Ensuite, la dictature est issue du secteur européen de la population qui ne représente pas plus de 3 millions d'habitants sur une population totale de 7 millions. Le reste est composé de 4 millions d'Indiens, traditionnellement divisés en une vingtaine d'ethnies, et qui récemment encore étaient restés à l'écart de la lutte. Parlant une autre langue que l'espagnol, durement exploités dans les grandes plantations de la United Fruit Co. et autres, ils n'ont pu commencer à s'organiser que grâce au travail réalisé par les organisations révolutionnaires, à l'aube des années 70, qui s'implantèrent dans ces communautés, en apprenant leurs langues, leurs coutumes, et en leur fournissant les moyens d'une organisation commune, par-delà les frontières ethniques. Le réveil des Indiens est un événement historique fondamental, qui rend la situation extrêmement dangereuse pour la dictature, car il représente la fusion entre les aspirations nationales et sociales des populations indiennes dans la lutte révolutionnaire.

Afin de combattre la guérilla, des officiers supérieurs guatémaltèques estiment que *"l'armée doit être augmentée à environ 100 000 hommes, par rapport à son niveau actuel de 22 000"* (International Herald Tribune, 25 janvier 1982). Cela impliquerait toutefois un coût insupportable pour l'économie du pays. Un tel effort de guerre, qui porterait le génocide à un niveau sans précédent, est inconcevable sans une intervention américaine ou latino-américaine massive. Comment et quand cette intervention se déroulera, nul ne saurait le prédire. Il suffit de constater qu'elle figure à l'ordre du jour.

Jacques Schneider

Guérilleros guatémaltèques en opération.

A la mémoire de Léopold Trepper

éopold Trepper, cerveau de "l'Orchestre Rouge", redoutable service d'espionnage soviétique dans l'Europe occupée par les nazis, vient de mourir en Israël à l'âge de 78 ans. Les rares notices qui lui ont été consacrées rappellent son rôle de "génial espion" de la dernière guerre. Mais s'il l'a été, c'est parce qu'il était militant communiste, comme en témoigne son autobiographie "LE GRAND JEU" (Livre de Poche 5161) que nous conseillons vivement de lire.

Quand Berzine l'engage, en 1936 à Moscou, dans les services secrets de l'Armée Rouge, il lui demande où éclatera la prochaine guerre. Trepper répond : **"Ce conflit sera mondial (...) Hitler a deux objectifs : l'agression contre l'URSS pour annexer l'Ukraine et l'extermination des Juifs".** Commentaire de Berzine : **"Je souhaiterais que tout notre personnel politique raisonne comme vous".**

Trepper appartenait à cette dernière génération de militants, devenus espions par **conviction politique,** qui n'ont jamais cru à un "pacte" avec Hitler, à une "coexistence pacifique" avec l'ennemi de classe. Tout à l'inverse des fonctionnaires staliniens. Cette conviction politique, il l'a mise au service du plus formidable réseau d'espionnage anti-hitlérien, dont les ramifications s'étendaient jusqu'à l'Etat-major de Berlin. Arrêté par la Gestapo, c'est encore sa compréhension politique qui lui permet de jouer "le grand jeu" en feignant de travailler pour les nazis afin de mieux retourner leurs services, du cœur de sa prison. C'est ainsi qu'il annonça l'invasion de l'URSS par Hitler, que Staline refusa de croire ! Son récit du "Grand Jeu" est ainsi bien plus qu'une histoire d'espionnage. C'est celui de tout son combat politique.

Juif polonais, engagé très tôt dans le mouvement communiste, Trepper s'installe à 20 ans en Palestine où il construit le Parti communiste (PC) regroupant Juifs et Arabes, défendant des positions de classe **"contre les organisations sionistes et les réactionnaires arabes".** Arrêté par les colons britanniques, mis au bagne puis libéré, il émigre en France, où il milite dans la section juive du PC, puis en URSS où il s'engage dans les services secrets. A la Libération, il retourne en URSS. Mais il en savait trop pour Staline ! Il est incarcéré jusqu'en 1954 : **"Je suis reconnaissant au 'petit père des peuples' d'avoir pu fréquenter l'élite intellectuelle de l'URSS. Dans les prisons, j'ai rencontré des hommes dont la vie exemplaire et attachante m'a beaucoup appris sur l'histoire de ce siècle".**

Libéré, Trepper connaît encore l'isolement, les tracasseries et l'antisémitisme de la bureaucratie polonaise, jusqu'à sa retraite en Israël en 1973. La conclusion de son livre est le meilleur témoignage à sa mémoire : **"J'appartiens à une génération sacrifiée par l'Histoire. Les hommes et les femmes venus au communisme dans les lueurs d'Octobre n'imaginaient sans doute pas que, 50 ans plus tard, il ne resterait de Lénine que le corps embaumé de la Place Rouge. La Révolution a dégénéré et nous avons accompagné sa chute. (...) Je ne regrette pas l'engagement de mes vingt ans. A une condition : que les hommes tirent la leçon de ma vie communiste et de révolutionnaire et n'aliènent pas leur personne à un parti déifié. Je sais que la jeunesse réussira là où nous avons échoué, que le socialisme triomphera et qu'il n'aura pas la couleur des chars russes écrasant Prague".**

Il était des nôtres !

M. Thévenaz

"Tous ceux qui ne se sont pas dressés contre la machine stalinienne sont responsables, collectivement responsables. Je n'échappe pas à ce verdict.

Mais qui donc à cette époque protesta ? Qui se leva pour crier son dégoût ?

Les trotskystes peuvent revendiquer cet honneur. A l'instar de leur leader, qui paya son opiniâtreté d'un coup de piolet, ils combattirent totalement le stalinisme, et ils furent les seuls. A l'époque des grandes purges, ils ne pouvaient plus crier leur révolte que dans les immensités glacées où on les avait traînés pour mieux les exterminer. Dans les camps, leur conduite fut digne et même exemplaire. Mais leur voix se perdit dans la toundra.

Aujourd'hui, les trotskystes ont le droit d'accuser ceux qui jadis hurlèrent à la mort avec les loups. Qu'ils n'oublient pas toutefois qu'ils possédaient sur nous l'avantage immense d'avoir un système politique cohérent, susceptible de remplacer le stalinisme, et auquel ils pouvaient se raccrocher dans la détresse profonde de la Révolution trahie. Eux n' "avouaient" pas, car ils savaient que leurs aveux ne servaient ni le parti ni le socialisme."

Leopold Trepper, "Le Grand Jeu", Ed. Albin Michel, p. 64.

Le brusque retrait du Parti du Travail de la manifestation de Genève (cf. encart) a donné un regain d'actualité à la question de l'attitude du mouvement anti-guerre face aux négociations internationales. Doit-il compter avec les résultats de ce genre de rencontres dans sa lutte ? La tenue de telles conférences peut-elle déboucher sur des progrès positifs et concrets pour le désarmement ? Ce sont là quelques-unes des interrogations auxquelles l'article ci-dessous répond.

Rencontre Haig-Gromyko à Genève :

DES NÉGOCIATIONS UTILES ?

Officiellement, le Parti du Travail justifie sa non-participation à cause du passage de l'appel à la manifestation qui porte un jugement négatif sur les négociations de Genève : *"il est évident que les décisions qui concluront ces pourparlers seront largement insuffisantes, pour quiconque ne se contente pas de vagues promesses".*

Un bilan globalement négatif

La phrase incriminée se base sur un bilan réaliste des centaines de conférences tenues sur le désarmement, ou sur la limitation des armements depuis la Deuxième Guerre mondiale. Certes, le processus de négociation, surtout lorsqu'il oppose l'URSS aux Etats-Unis, permet de diminuer le climat de guerre froide, ce qui est positif en soi. Mais il serait vain de vouloir faire croire à ceux qui se mobilisent aujourd'hui contre la remilitarisation en Europe que les négociations représentent leur ultime espoir. L'ultime espoir réside bien plutôt dans la mobilisation massive pour refuser, quoi qu'il advienne lors des négociation de Genève, le stationnement des missiles Cruise et Pershing II en Europe occidentale. L'espoir, en Europe capitaliste, réside dans l'exigence de l'arrêt unilatéral de la course aux armements initiée par l'OTAN et les Etats-Unis.

L'Institut international pour la recherche sur la Paix de Stockholm (SIPRI), dans une étude qui passe en revue l'ensemble des négociations sur le désarmement qui se sont déroulées ces trente dernières années, arrive en gros à la même conclusion : *"Durant ce siècle le désarmement et le contrôle sur les armements ont été une donnée plus ou moins permanente des grandes puissances. Et depuis la Deuxième Guerre mondiale on compte par centaines les rencontres qui se sont déroulées avec pour buts essentiels : contrôler d'abord la course aux armements nucléaires entre les Etats-Unis et l'URSS et ensuite diminuer le nombre des armes atomiques dans les arsenaux des puissances nucléaires. Mais malgré ces nombreux pourparlers, aucun progrès n'a été pratiquement fait en direction de ces objectifs."* (SIPRI, Rüstung und Abrüstung im Atomzeitalter, 1977, p. 333).

Un bon exemple de ce problème nous est fourni par les négociations qui ont eu lieu entre les Etats-Unis et l'URSS au début des années soixante, alors que le mouvement anti-atomique avait pris, surtout en Allemagne fédérale et en Grande-Bretagne, une grande ampleur. Ces pourparlers furent entamés, tout comme les actuelles négociations sur les armements euro-stratégiques à Genève, à cause de la pression exercée par les mobilisations pacifistes.

Au mois de mars 1962 débutèrent les négociations ENDC (Eighteen Nation Disarmament Commitee / Comité des dix-huit nations pour le désarmement), auxquelles tant l'URSS que les Etats-Unis présentèrent un projet de convention pour un désarmement total et général. En réponse à ces projets, d'autres Etats présentèrent un projet d'interdiction totale et définitive des essais nucléaires, ce qui aurait permis de mettre un terme tant à l'innovation technologique qu'à la prolifération des armes nucléaires. En été 1963, les Etats-Unis et l'URSS se rencontrèrent à Moscou et signèrent une convention qui interdisait les essais nucléaires dans l'espace, en mer, et dans l'atmosphère. Si cet accord était utile pour prévenir la pollution nucléaire des airs et des mers, il n'en resta pas moins que les essais nucléaires purent continuer, mais uniquement de façon souterraine. Un tel résultat n'empêcha donc ni les progrès technologiques de l'arme atomique, ni sa prolifération.

L'échec des négociations SALT 2

Un autre exemple patent nous est fourni par les négociations SALT 2. Pendant près dix ans, l'URSS et les Etats-Unis négocièrent sur les armements stratégiques nucléaires. Ces discussions débouchèrent sur la détermination d'un plafond maximum en ce qui concerne les armes nucléaires stratégiques, plafond, toutefois, tellement élevé que l'on peut légitimement se demander si de telles négociations n'ont pas eu pour fonction unique de maintenir la course aux armements dans des limites supportables économiquement pour les deux parties. Finalement, après dix ans de pourparlers, l'impérialisme américain refusa de signer cet accord. Tous les efforts accomplis par la bureaucratie soviétique, y compris sa participation, tant bien que mal, à la course aux armements, n'aboutiront ainsi qu'à un résultat nul. Mais durant ces dix années, la course aux armements, le développement des armements nucléaires ont atteint des sommets proprement incroyables, quand on sait que la population du globe terrestre pourrait être détruite quinze fois si l'ensemble des engins nucléaires existants devaient exploser !

La coexistence pacifique : inefficace

Cela nous amène à une interrogation fondamentale : faut-il compter sur la coexistence pacifique et les négociations entre la bureaucratie soviétique et l'impérialiste pour combattre le militarisme ? La réponse paraît évidente : c'est un non catégorique ! Les Etats-Unis ont toujours été les premiers à introduire les innovations technologiques nucléaires (cf. La Brèche no 266 du 5 décembre 1981 — "Les Etats-Unis sont les principaux responsables de la course aux armements atomiques"). Toutes les avances faites à la bourgeoisie par la bureaucratie soviétique, toutes ses trahisons de luttes révolutionnaires en Europe et dans le monde — au nom de la coexistence pacifique — n'ont rien changé aux fondements de la politique de l'impérialisme US. Dans ces conditions, il est absolument indispensable de dire aujourd'hui, y compris face à la sociale-démocratie qui tentera, comme Helmut Schmidt, d'émousser les mobilisations en promettant monts et merveilles des résultats des négociations de Genève, que la seule voie praticable — et réaliste de surcroît — ce sont les mobilisations anti-guerre massives autour du refus inconditionnel du stationnement des missiles Cruise et Pershing II en Europe.

J. Schneider

Manifestation pour le désarmement à Genève : une partie du tronçon du PSO / IVe Internationale et de celui des comités Nicaragua-Salvador (photo du haut).

15 000 MANIFESTANTS POUR LE DÉSARMEMENT

Le Parti du Travail boycotte

"La plus grande manifestation à Genève depuis les années 30" (Tribune de Genève) : 15 000 personnes se sont rendues le 23 janvier Place des Nations lors de la venue de Haig et Gromyko.

Aux côtés des pacifistes, la manifestation était dominée par la solidarité internationale de la gauche : les Comités Nicaragua-Salvador dénonçant les massacres de Duarte et l'intervention US, les Comités "Solidarité avec Solidarność" défendant les droits syndicaux des travailleurs polonais, un fort tronçon de la IVe Internationale (avec délégations de la LCR italienne et de la LCR française) et une large participation de Catalogne appelée par le PSUC (PC catalan) et la JC (La "Voix Ouvrière" aurait mieux fait de se renseigner avant de dire que le PCE n'appuyait pas la manifestation...). En un mot — malgré quelques forces anticommunistes minoritaires — la manifestation réaffirmait, au moment où Haig et Gromyko négocient la "croissance contrôlée" du surarmement : désarmement nucléaire, ni missiles ni bombe N, dissolution de l'OTAN, rappelant qu'il ne peut y avoir de paix et de liberté sans combattre l'exploitation capitaliste et l'oppression bureaucratique.

Dans sa presse comme dans ses annonces payantes dans les journaux, le Parti du Travail (PdT) s'est désolidarisé de cette manifestation vu son "jugement par avance négatif sur les négociations de Genève". On y a vu un prétexte pour ne pas parler de la Pologne, mais c'est en fait la réelle position du PdT : **faire confiance à la "coexistence pacifique" des blocs plutôt qu'à la mobilisation indépendante des travailleurs et de la gauche !** *Le PdT n'a-t-il pas expliqué que Solidarność ne pouvait "démocratiser" le régime bureaucratique tant que règnera la menace de guerre ? Autant dire que la politique des blocs exige que la classe ouvrière renonce au socialisme ! Quant à la "coexistence pacifique" au Salvador, que signifie-t-elle sinon le maintien des blocs, de la "chasse gardée" US en Amérique centrale dont le peuple salvadorien cherche justement à se débarrasser ? En se plaçant derrière la "coexistence pacifique" avec l'impérialisme, le PdT ne pouvait que se retrouver hors de la solidarité ouvrière internationale qui a dominé la manifestation.*

On ne ferait que le regretter si le PdT n'en prenait prétexte pour des manœuvres sectaires. Après n'avoir voulu une manifestation "que sur la paix" (sans même un mot sur le Salvador !), il reproche aux organisateurs d'avoir écarté les latino-américains (en fait une minorité de certains PC et du FDR ne voulaient pas s'associer directement à la manifestation). Puis sur cette base, il participe à la scission du comité Nicaragua-Salvador. Peut-on diviser la solidarité anti-impérialiste, après plus de 2 ans de travail commun, à propos d'une manifestation pour la paix ?

Que les camarades du PdT comprennent bien une chose : en se désolidarisant ainsi, en manœuvrant de la sorte, ils ne font que donner des arguments à l'anticommunisme au moment où, comme à Genève, le mouvement pacifiste commence à trouver un allié dans la solidarité du mouvement ouvrier !

M. Thévenaz